

LE DEVOIR

VOL. XCIII N° 255

LES SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 NOVEMBRE 2002

1,95 \$ + TAXES = 2,25 \$

Une «dernière chance» pour la paix

■ *Le Conseil de sécurité adopte à l'unanimité la résolution américaine*

■ *Les inspecteurs de l'ONU débarqueront à Bagdad le 18 novembre*

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Le compte à rebours pour la survie du régime irakien de Saddam Hussein a commencé hier avec l'adoption unanime par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution américaine lui imposant l'élimination, selon un échéancier strict, de toutes ses armes de destruction massive sous peine de «graves conséquences».

Le vote de cette résolution, survenu après deux mois de tractations extrêmement ardues entre Washington et les autres membres du Conseil de sécurité, n'a suscité aucune réaction immédiate de Bagdad, mais avant le vote, le ministre irakien du Commerce, Mohammad Mehdi Saleh, avait accusé Washington de chercher un prétexte pour attaquer l'Irak.

Le chef des inspecteurs de l'ONU (COCOVINU), Hans Blix, a annoncé qu'il se rendra à Bagdad le 18 novembre. Une première équipe de vingt inspecteurs, douze au titre de la COCOVINU et huit au titre de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), devrait se rendre à Bagdad avec lui si l'Irak accepte de se plier à la résolution, selon la porte-parole de l'AIEA à Vienne.

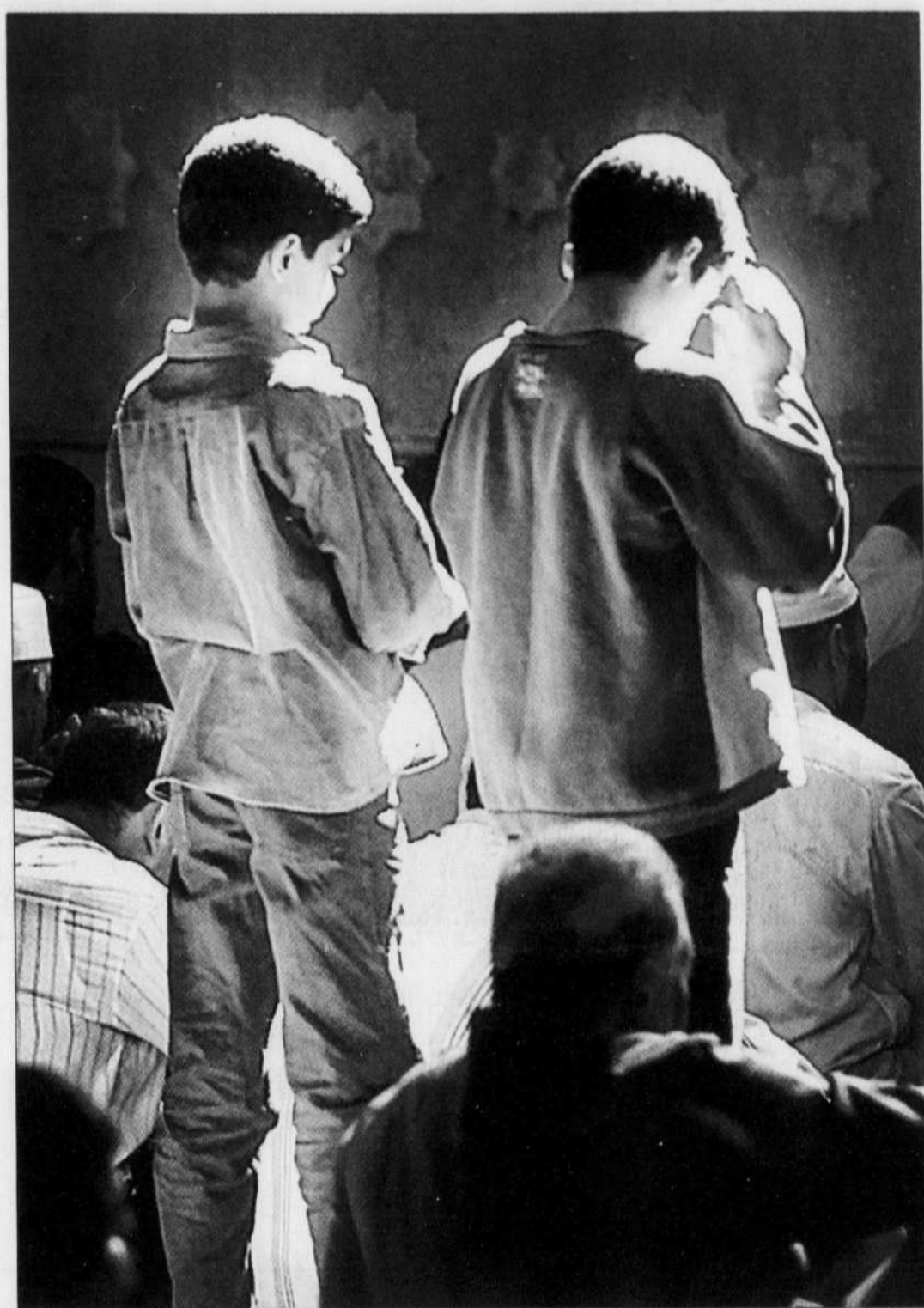
Quelques minutes après le vote, le président George W. Bush a lancé de Washington un ultime avertissement à Saddam Hussein, l'enjoignant de coopérer avec les inspecteurs de l'ONU rapidement et de manière inconditionnelle, faute de quoi il subira les conséquences «les plus sévères».

«Si l'Irak n'obéit pas, les États-Unis et d'autres pays le désarmeront», a menacé M. Bush.

«Le monde s'est uni pour dire que le régime hors la loi de l'Irak ne sera pas autorisé à développer ou à détenir des armes chimiques, biologiques ou nucléaires [...]. L'Irak peut être certain que le jeu habituel de tricherie et d'esquive, qui a été toléré autrefois, ne sera plus toléré», a ajouté le président américain.

Peu après, le premier ministre britannique Tony Blair a renchéri depuis Londres: Bagdad ne doit

VOIR PAGE A 10: IRAK



C'était jour de prière, hier, dans les mosquées de Bagdad. Sur la scène politique, la Ligue arabe a fait savoir qu'elle respectera les décisions des Nations unies après le vote de la résolution 1441. La résolution sera examinée aujourd'hui par les chefs de diplomatie arabes lors de consultations et demain lors d'une réunion extraordinaire au Caire.

Feu vert aux piqueries d'État

Les drogues injectables sont responsables du tiers des nouvelles infections au VIH et de près des deux tiers des nouveaux cas d'hépatite C

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Santé Canada autorisera d'ici la fin du mois l'ouverture de lieux d'injection supervisés (LIS) dans les principales villes du pays, dont Montréal, afin de permettre aux héroïnomanes et aux cocaïnomanes de se droguer en toute sécurité.

Le cabinet de la ministre fédérale de la Santé, Anne McLellan, a confirmé hier qu'un nouveau «régime juridique» sera présenté aux municipalités concernées au plus tard à la fin novembre. Les premiers sites d'injection pourraient ouvrir leurs portes aux utilisateurs de drogues injectables (UDI) dès 2003. Montréal, Toronto et Vancouver arrivent en tête de liste des villes hôtes potentielles.

Santé Canada refuse pour l'heure de dévoiler les grandes lignes de cet ambitieux projet. Chose certaine, la partie n'est pas gagnée d'avance pour la coalition arc-en-ciel de politiciens, d'activistes, de travailleurs du secteur communautaire et de professionnels de la santé qui réclame l'ouverture de LIS afin de sauver des vies. L'implantation d'un site d'injection nécessitera l'aval de tous les acteurs d'une communauté donnée.

Quatre grands partenaires seront impliqués dans

Montréal,
Toronto
et Vancouver
arrivent
en tête
de liste des
villes hôtes
potentielles

VOIR PAGE A 10: PIQUERIES



ÉCONOMIE

Le temps partiel soutient la création d'emplois

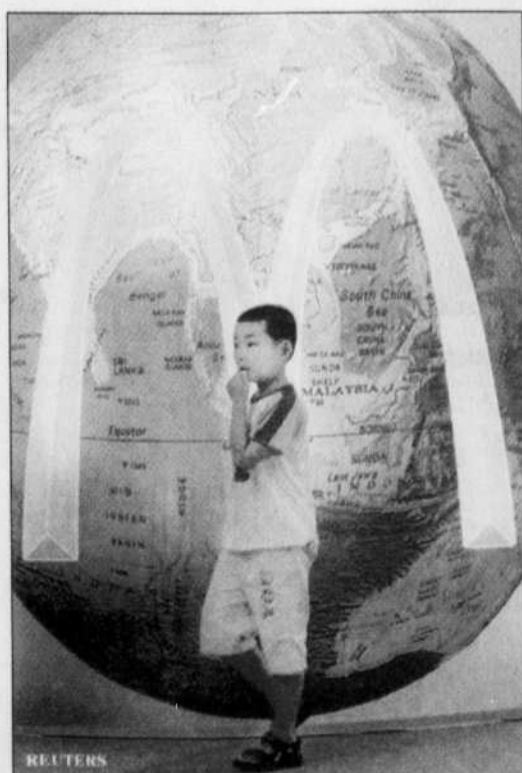
Si la croissance du marché de l'emploi au Canada s'est maintenue en octobre, c'est grâce à la hausse du nombre de postes à temps partiel créés au cours du dernier mois. On pourrait toutefois assister à un ralentissement de la cadence, prévient Statistique Canada, qui souligne les importantes pertes enregistrées du côté des emplois à temps plein. La bonne nouvelle pour Montréal, c'est que son taux de chômage est maintenant plus faible que celui de Toronto, une première depuis que ces statistiques existent.

■ À lire en page C 1

INDEX

Actualités..... A 2	Éducation..... B 6
Annonces..... C 9	Idées..... B 5
Avis publics..... C 7	Monde..... A 8
Bourse..... C 2	Mots croisés..... C 7
Carrières..... C 4	Météo..... C 7
Économie..... C 1	Perspectives..... B 1
Éditorial..... B 4	Sports..... C 10

Le déclin d'un empire américain?



McDonald's ferme 175 restaurants et disparaît de la carte dans trois pays

AGENCE FRANCE-PRESSE
ASSOCIATED PRESS

Le numéro un mondial de la restauration rapide McDonald's a annoncé hier qu'en raison de la concurrence accrue à laquelle il doit faire face, il allait licencier de 400 à 600 personnes, dont près de la moitié aux États-Unis, et fermer 175 restaurants dans 10 pays d'ici la fin de l'année.

La restructuration concerne plus particulièrement sept pays du Moyen-Orient et d'Amérique latine, dont trois pays desquels la chaîne va se retirer complètement.

VOIR PAGE A 10: McDO

ÉDUCATION

Pour en finir avec «l'école des fous»

Discipline, musique et sports donnent un nouveau visage à l'école Pierre-Dupuy

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

L'asse de triner une réputation d'école de second rang et de bas de palmarès, la polyvalente Pierre-Dupuy, à Montréal, se refait une beauté: pour attirer plus d'élèves «réguliers» dans ses filets, elle mise sur un cocktail à saveur de discipline, de musique classique et d'ambassadeurs sportifs!

On en parle encore comme de «l'école des fous»: Pierre-Dupuy, située en plein quartier Centre-Sud, coin Ontario et Parthenais, n'abrite pas des élèves à la vie facile, il faut en convenir. Sur ce territoire, les problèmes de violence, de toxicomanie et de prostitution s'entremêlent à des réalités de monoparentalité et de pauvreté importantes.

Quatre-vingts pour cent des enfants bénéficient de mesures d'aide alimentaire et le revenu moyen des parents est de... 13 500 \$. En trois ans, le nombre

VOIR PAGE A 10: ÉCOLE

Lire aussi en page B 6
■ La recette Pierre-Dupuy



Le livre le plus attendu de la rentrée!
NORMAND LESTER
LE LIVRE NOIR DU CANADA ANGLAIS 2

PARUTION LE 12 NOVEMBRE 2002

Le Livre noir du Canada anglais s'est vendu à plus de 50 000 exemplaires.

Il paraîtra prochainement en anglais sous le titre
The Black Book of English Canada, chez McClelland & Stewart.



LES INTOUCHABLES

WWW.LESINTOUCHABLES.COM

• LES ACTUALITÉS •

Jutras veut faciliter la tenue de mégaprocès

PRESSE CANADIENNE

Québec — Le ministre québécois de la Justice, Normand Jutras, propose diverses mesures pour faciliter à l'avenir le déroulement des mégaprocès.

En entrevue hier, le nouveau ministre de la Justice du Québec a raconté avoir entretenu ses collègues des autres provinces de ces suggestions, lors d'une conférence fédérale-provinciale des ministres de la Justice qui s'est terminée jeudi soir à Calgary.

La première consiste à nommer un juge suppléant lors d'un mégaprocès. En cas d'incapacité ou de désistement du juge principal, le juge suppléant peut alors prendre la relève et le procès se poursuit sans problème.

Le ministre Jutras a toutefois convenu que la nomination d'un juge suppléant pose problème, car cela immobilise un magistrat pour une longue période de temps, au moment où il y a engorgement des causes dans les palais de justice.

Il imagine plutôt qu'on pourrait modifier le Code

criminel afin qu'en cas de désistement d'un juge, un autre juge se saisisse automatiquement du procès au stade où les procédures sont rendues.


M. Jutras a aussi noté qu'on pourrait faciliter le déroulement de la justice en permettant la poursuite du procès même s'il ne reste que huit des douze jurés originaux. La loi exige actuellement le maintien de dix des douze jurés.

«Les membres du jury sont difficiles à trouver, surtout quand un mégaprocès est susceptible de durer plu-

sieurs mois, parfois jusqu'à six mois», a dit le ministre.

M. Jutras a soumis ces points à ses collègues des autres provinces. Ces derniers ont paru intéressés par l'exposé, compte tenu que les problèmes suscités par les motards risquent de déborder largement les frontières du Québec au cours des prochains mois et de se retrouver dans n'importe quelle autre province.

Quant au ministre fédéral de la Justice, Martin Cauchon, il a promis d'analyser les suggestions du Québec.



Nouvelle Collection Automne
Grande sélection de complets italiens

DOLOCE & GABBANA

Pour Elle
277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de Commerce Mondial
844-9125

Pour Lui
Centre de Commerce Mondial
281-7999
5107, av. du Parc (angle Laurier)
277-7558

Telbec et CNW Québec ne forment plus qu'une seule entreprise

D'APRÈS PRESSE CANADIENNE

Deux joueurs du secteur des communications et concurrents de longue date, CNW Québec et Telbec, viennent de fusionner pour former CNW Telbec. Le réseau Telbec était affaibli depuis la perte, en 1996, du contrat du gouvernement du Québec au profit de son rival.

Les détails de la transaction n'ont toutefois pas été révélés, puisqu'il s'agit d'une transaction entre deux entreprises non inscrites en Bourse, a expliqué au cours d'un entretien téléphonique Jean-François Piché, directeur général de CNW Telbec.

Le nouveau service est officiellement entré en fonction hier après-midi, immédiatement après l'annonce de la transaction. En tout, CNW Telbec compte quelque 1400 clients et emploiera 45 personnes au Québec, la plupart du personnel de Telbec se joignant à celui de CNW, a précisé M. Piché.

Contrat important

Fondée en 1966 par le journaliste André Lecompte, Telbec avait perdu du terrain depuis la perte du contrat du gouvernement du Québec, en 1996, ce qui avait ali-

menté les rumeurs de fusion éventuelle. Malgré cela, M. Piché assure que «la croissance de CNW ne s'est pas faite sur le dos de Telbec». CNW a recruté «beaucoup de clients chez des compagnies en Bourse», a-t-il précisé.

«C'est un excellent mariage», a-t-il dit, voyant là un avantage pour tous, tant du côté des médias qui reçoivent les «fils» que des clients qui les alimentent, comme le gouvernement, les syndicats, les entreprises et les divers organismes et associations.

De son côté, Denis Tremblay, membre du conseil d'administration de CNW Telbec, décrit la nouvelle entreprise comme le «plus puissant réseau de communication au Québec».

Créé en 1960, le réseau CNW Québec est une filiale de Canadian News Wire, propriété de P.R. News Wire, une compagnie américaine, et de la Press Association, appartenant à des intérêts britanniques.

Le nouveau réseau de communication alimente les médias, les relationnistes et autres professionnels de la communication en communiqués, convocations, avis, annonces et autres messages d'intérêt. Il offre également les services de surveillance médias, de diffusion audio et vidéo sur le Web et de radiotélédiffusion.



Cessez de rêver

Nouvelle
Golf CL

à partir de

17 950\$*

ou **259\$** par mois**
0\$ d'acompte

4 portes • Siège conducteur inclinable à hauteur réglable • Freins à disque ABS aux 4 roues • Banquette arrière rabattable et divisée 60/40 • 4 coussins gonflables • Garantie pare-chocs à pare-chocs de 4 ans ou 80 000 km



Remise de 750 \$ pour nouveaux diplômés collégiaux et universitaires. Certaines conditions s'appliquent.


*L'offre s'applique à une Golf CL 2003 de base, 5 vitesses, neuve. Transport, préparation, taxes, immatriculation et assurances en sus. Concessionnaire peut vendre à prix moindre.

**L'offre s'applique à une Golf CL 2003 de base, 5 vitesses, neuve, pour une location d'une durée de 48 mois. Aucun acompte ni dépôt de garantie requis. Transport inclus. La première mensualité de 259 \$ est requise à la transaction. Préparation, immatriculation, assurances, taxes et frais administratifs en sus. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus (jusqu'à 46 \$). Taxe d'accise de 100 \$ sur climatiseur offert en option. Frais de 0,12 \$ du km additionnel après 80 000 km. Sujet à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance. Volkswagen Finance est une division de Crédit VW Canada inc. Offre valable pour un temps limité chez les concessionnaires Volkswagen du Québec seulement. Ne s'applique qu'aux particuliers et que pour un usage personnel et non commercial. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre.

Et comme la Golf est si précieuse, nous avons même buriné 25 de ses composantes.

50 ANS
VOLKSWAGEN
CANADA

vw.com

Êtes-vous fait pour Volkswagen? 

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

LE CULTE DU CORPS
avec Bernard DeromeDes idées plein la tête
DIMANCHE 13h100.7
FM
Station culturelle

Primes d'été aux infirmières

Moins de la moitié du budget a été dépensé

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Les primes versées aux infirmières l'été dernier par le ministre de la Santé, François Legault, n'auront pas coûté aussi cher que prévu. Économie ou succès mitigé? À Montréal, 40 % du budget prévu a été dépensé, mais les primes ont tout de même permis de combler l'équivalent de plus de 5000 quarts de travail.

C'est du moins ce que révèle le bilan que vient de terminer la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, qui avait obtenu plus du quart des 23 millions versés par le ministre Legault au début de l'été pour amener les infirmières à combler les quarts de soir, de nuit et de fins de semaine pendant la période estivale.

Dans quelques semaines, le ministre Legault devrait d'ailleurs tracer son propre bilan provincial du fameux programme de primes d'été. Un bilan qui devrait arriver à des conclusions similaires et qui sera assorti de l'introduction de nouvelles mesures d'encouragement pour le futur.

Chose certaine, dans la métropole, on parle d'un succès... mitigé. Sur le plan budgétaire, à peine plus de 3,2 millions sur les huit prévus ont été versés, soit moins de la moitié du budget alloué à cette fin pour une quarantaine d'hôpitaux, de centres d'hébergement, de centres de réadaptation et quatre CLSC disposant de centrales Info-Santé.

Est-ce que les primes ont laissé les infirmières de glace? Ou peut-être n'était-il pas nécessaire d'en verser autant? Selon Christiane Rouleau, directrice de la gestion et de la planification de la main-d'œuvre à la Régie régionale de Montréal, plusieurs facteurs pourraient expliquer cette situation, mais la deuxième hypothèse est la plus plausible.

«On avait au départ une enveloppe de huit millions et on n'a utilisé que 3,2 millions. Malgré tout, cela a permis de combler 5064 quarts de travail, soit de réaliser 126 000 heures supplémentaires. En ce sens, c'est un succès», at-elle fait valoir.

Cette dernière croit que les besoins estimés de main-d'œuvre pour la période d'été, qui ont servi à établir les budgets du programme de primes, avaient peut-être été surevalués. À ce jour, on tire malgré tout des conclusions très positives de ce programme estival, puisque cela a permis de maintenir en tout temps les services essentiels dans les établissements de la région de mai à septembre.

«Cela a permis de passer l'été et, comme vous l'avez vu, nous n'avons pas vécu de ruptures de services comme nous l'appréhensions», at-elle insisté.

Le programme prévoyait le versement de trois types de primes. On a d'abord doublé la prime de nuit de toutes les infirmières travaillant durant cette période, y compris de celles qui combaient déjà ce type de poste. Ensuite, on a alloué 100 \$ de plus à toute infirmière qui travaillerait deux fins de semaine consécutives. Puis, on a versé une prime de 90 \$ pour tout quart travaillé en heures supplémentaires la nuit, le soir et la fin de semaine.

«La mesure qui a été la plus populaire et la plus efficace est assurément celle de la prime pour un quart supplémentaire de soir, de nuit et de fin de semaine. Nous avons utilisé près de deux millions pour cette prime», a souligné Mme Rouleau.

Grâce à cela, on estime que le travail effectué en sus par les infirmières cet été a représenté l'équivalent de 64 infirmières à temps plein, ce qui n'est pas rien en pleine période de pénurie. Bien que plusieurs données restent à être analysées, il est fort probable que l'on recommande au ministère de la Santé la reconduction du programme l'été prochain, avec quelques modifications.

Des millions en trop

Compte tenu des sommes inutilisées, la Régie régionale de la santé de Montréal-Centre a obtenu du ministère de la Santé le feu vert pour prolonger jusqu'au 15 janvier 2003 ce programme de primes aux infirmières.

Le programme, qui devait prendre fin le 15 septembre, sera donc prolongé à Montréal jusqu'à la période des Fêtes, moment où plusieurs hôpitaux pourraient en avoir bien besoin. D'autres régions pourraient aussi faire de même.

Désormais, les primes seront toutefois accessibles aux infirmières de tous les types d'établissement, et pas seulement à celles qui œuvrent dans les hôpitaux et certains hôpitaux de soins de longue durée. Cet été, seulement 41 des 145 établissements de santé de la métropole avaient accès au programme de primes. «Cela permettra de remédier à certains effets pervers qui ont été observés cet été. Certains hôpitaux de soins de longue durée ont été délaissés par des infirmières sur appel au profit d'autres qui versaient des primes. C'est sûr qu'il faut éviter cela. Nous avons donc corrigé la situation à la satisfaction de tous», a insisté Mme Rouleau.

Malgré tout, une certaine grogne persiste dans les hôpitaux où plusieurs catégories de personnel, appelées à faire des heures supplémentaires et du travail de nuit, se sentent flouées par rapport aux infirmières. «Il y a des infirmières auxiliaires et des inhalothérapeutes qui travaillent de nuit aux côtés de ces infirmières, dit Mme Rouleau, qui vivent aussi l'inconvénient du travail de nuit mais ne touchent rien. Il y a peut-être un problème d'équité à évaluer.»

Un casino sera construit au mont Tremblant

Loto-Québec joue la carte internationale

Pour contrer le jeu pathologique, 3370 appareils de loterie vidéo seront éliminés du marché

Face au casse-tête de maintenir ses bénéfices sans augmenter l'offre de jeu, Loto-Québec projette d'ouvrir un nouveau casino à Mont-Tremblant destiné aux touristes étrangers. En contrepartie de cet investissement de 75 millions combiné à l'agrandissement du Casino de Montréal, la société d'État tentera de freiner la trop grande accessibilité des appareils de loterie vidéo, communément appelés vidéopoker.

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

C'est avec l'assurance d'être un citoyen responsable que Loto-Québec réaménage l'offre de jeu, en réduisant le nombre d'appareils de loterie vidéo dont une partie pourrait être relocalisée dans les hippodromes et en investissant 575 millions dans les casinos pour attirer une clientèle étrangère.

La société d'État prendra dorénavant une orientation moins locale et plus touristique, a expliqué hier le président de Loto-Québec, Gaétan Frigon, lors de la présentation du plan d'action 2003-06. L'implantation d'un casino de calibre international à la station touristique de Mont-Tremblant apparaît comme le fleuron de ce virage.

Mais d'abord et avant tout, Loto-Québec entend intensifier les mesures pour contrer le jeu compulsif en éliminant 3370 appareils de loterie vidéo (ALV) d'ici au 31 mars prochain. La diminution du nombre d'établissements offrant des ALV touchera l'ensemble de la province mais atteindra 67 % dans la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie.

«C'est reconnu qu'il y a beaucoup de gens pauvres et au chômage dans ces régions-là qui allaient trop souvent dans ces endroits. En faisant ça, on s'attaque à la source du problème. D'autant plus que les bars où il y avait peu de machines n'étaient pas en mesure de payer quelqu'un en permanence pour les surveiller», a estimé M. Frigon.

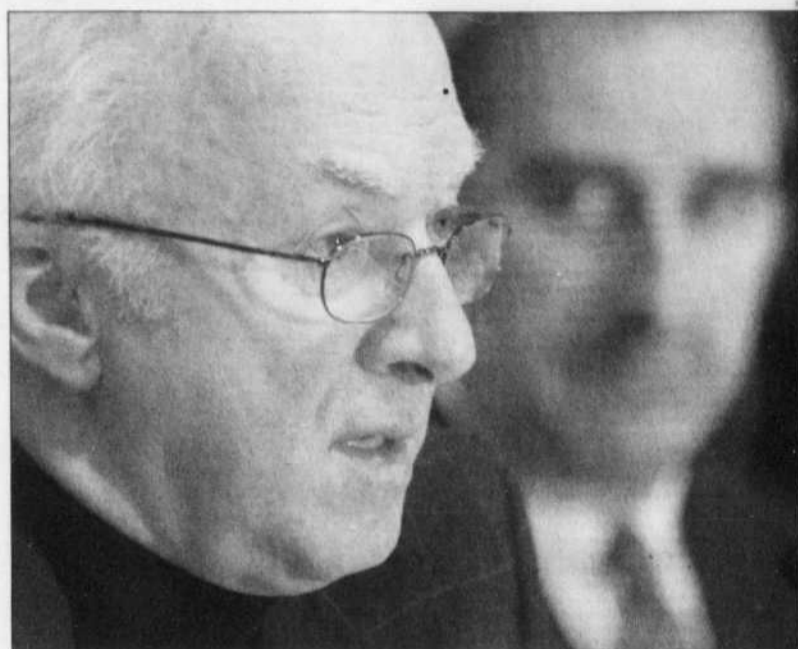
Concrètement, les propriétaires de bar et de brasserie qui possèdent un, deux ou trois ALV, ou plus de 10 ALV, devront obligatoirement retourner les appareils à Loto-Québec. Les établisse-

ments touchés par cette décision recevront une compensation financière équivalente à une année de commissions (26 %) pour chaque appareil retiré, ce qui est «très généreux», affirme M. Frigon. Loto-Québec estime qu'il lui en coûtera 60 millions.

De plus, une perte annuelle de profits de 40 millions est à prévoir au cours des trois prochaines années, liée à cette diminution d'ALV. Une nouvelle génération d'ALV à l'apparence moins attrayante et qui affiche une publicité sur les risques du jeu pathologique fera son entrée au début de 2003. «On est la seule province qui a autant d'éléments pour contrer le jeu pathologique. Il n'y a aucune province qui est allée aussi loin que nous autres. Si vous me demandez si nous sommes une entreprise responsable, c'est oui», a soutenu M. Frigon.

L'Association des propriétaires de bâtiment commercial et commerçant du Québec se dit flouée par cette décision unilatérale, d'autant plus que Loto-Québec projette de centraliser dans les quatre hippodromes de la province près de la moitié des ALV ainsi retirés des régions. Il s'agit pour la société d'État de prendre la relève du gouvernement du Québec qui ne souhaite plus financer directement l'industrie des courses de chevaux. Or l'aide fournie à l'industrie changerait de main mais proviendrait des mêmes contribuables québécois et atteindrait un niveau semblable à ce qu'il est présentement, soit 45 millions par année plutôt que 50 millions. Cette somme de 45 millions correspondrait à la commission de 26 % sur les profits dont bénéficierait tous les propriétaires d'ALV.

«Ce serait comme un cadeau de



Le président de Loto-Québec, Gaétan Frigon, et l'un de ses vice-présidents, Jean Royer, ont expliqué comment ils allaient concilier le gel de l'offre de jeu et le maintien des profits.

Noël», a affirmé Stéphane Bibeau, vice-président exécutif de la Société nationale du cheval de course (SONACC). Ce dernier souhaite que le gouvernement tranche la question rapidement puisque le soutien financier sous sa forme actuelle prend fin le 31 décembre. Deux scénarios sont à l'étude: maintenir les quatre hippodromes ou assurer la survie d'un seul avec la concentration des ALV. «Le plus grand nombre de machines ne changera pas la vocation équestre des hippodromes. Les activités familiales seront même accentuées», a précisé M. Bibeau.

Parallèlement à tous ces changements, Loto-Québec investira 470 millions pour l'agrandissement du Casino de Montréal, ce qui comprend la mise en service d'un monorail reliant un stationnement aux abords de l'autoroute

Bonaventure au casino. On apportera des modifications au pavillon du Québec, question de satisfaire les joueurs, de hautes mises et, entre autres, les touristes étrangers.

C'est avec la même philosophie que Loto-Québec entend ouvrir un casino touristique à Mont-Tremblant. Selon les prévisions, 60 % des revenus générés par cet établissement proviendraient d'une clientèle étrangère. Michel Aubin, président de la station Mont-Tremblant, qui est en discussion avec Loto-Québec sur ce dossier depuis 1997, estime que l'implantation d'un casino serait un attrait mais que ce ne serait qu'un des quelque 200 activités que propose le site.

Loto-Québec évalue à 20 millions les bénéfices annuels possibles avec cette nouvelle installation.

Karla Homolka indispose les éditeurs anglophones

Un livre qui lui est consacré sera publié au Québec d'abord

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Les Québécois pourront lire, bien avant les Canadiens anglais, l'ouvrage du journaliste Stephen Williams consacré à Karla Homolka, cette Ontarienne qui, avec son ex-mari Paul Bernardo, avait participé au viol et au meurtre de deux jeunes filles. Après maintes démarches infructueuses, l'auteur cherche toujours un éditeur qui accepterait de publier son livre en anglais.

Stephen Williams, qui avait déjà publié un premier livre sur l'affaire Bernardo (*Invisible Darkness*) il y a six ans, a essuyé des refus de la part de tous les éditeurs canadiens-anglais qu'il a sollicités après la faillite de Stoddard, la maison d'édition avec laquelle il avait un contrat.

Le refus systématique des éditeurs canadiens-anglais étonne Pierre Turgeon, président de la maison d'édition montréalaise Trait d'union, qui lancera la semaine prochaine la traduction française du livre de Stephen Williams, *Karla - Le pacte avec le diable*. Toute la journée d'hier, il a dû justifier sa décision de publier l'ouvrage du journaliste devant les caméras de télévision de plusieurs réseaux anglais.

«Les Canadiens anglais me téléphonent

pour m'engueuler, pour me dire que je n'aurais jamais dû publier un livre sur cette personne. Et le gros argument, c'est de dire: "Vous faites de l'argent avec Karla." Ça devient hallucinant. C'est comme si un éditeur ou un écrivain ne pouvait plus faire de livres sur Adolf Hitler ou sur Mussolini, dit-il, indigné. C'est comme s'ils avaient jeté un anathème sur l'histoire de Karla et que quiconque enfreignait cet anathème était passible du bûcher. Exagère, mais c'est presque ça.»

Pierre Turgeon n'a pas hésité à publier le manuscrit de M. Williams. L'histoire de Karla Homolka démontre bien, selon lui, les failles du système juridique canadien. «Karla sera en liberté en 2005. C'est une tueur en série. Elle a été diagnostiquée comme psychopathe sexuelle et on va la libérer. La semaine dernière, elle se promenait en toute liberté dans les rues de Montréal», rappelle-t-il. Au dire de son biographe, elle aurait d'ailleurs l'intention de s'installer à Montréal après sa libération.

Rappelons que Karla Homolka purge une peine de 12 ans d'emprisonnement au pénitencier à sécurité maximale de Sainte-Anne-des-Plaines pour les homicides involontaires de Kristen French et Leslie Mahaffy. Elle avait bénéficié d'un allègement de sa peine en échange de son témoignage contre Bernardo.



Karla Homolka

EBEL

1911

CHATEAU D'IVOIRE
Since 1978

2020 rue de la Montagne, Montréal (514) 845-4651

Agir contre les changements climatiques

Ensemble, on peut y arriver.

Le 24 octobre, le gouvernement du Canada a rendu public l'aperçu du plan que le Canada entend adopter pour respecter ses objectifs en matière de changements climatiques. Dites-nous ce que vous en pensez.



- Pour obtenir l'aperçu du plan et une fiche de commentaires, composez le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232), ATME 1 800 465-7735.
- Vous pouvez également consulter l'aperçu du plan à canada.gc.ca et soumettre vos commentaires en direct.

Gouvernement du Canada / Government of Canada

Canada

• LES ACTUALITÉS •

Libérations conditionnelles

Un criminel sur dix fait faux bond

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Plus de 800 personnes en libération conditionnelle au Canada (soit 10 % du total), tenues de se présenter régulièrement à un agent, ne respectent pas cette obligation et, dans la plupart des cas, sans être inquiétées d'aucune façon, rapportait *The Globe and Mail* dans son édition d'hier.

Des policiers ont indiqué aux journalistes du quotidien toron-

tois et de l'émission *W-5* (à CTV) qu'une fois qu'une personne en libération conditionnelle disparaît ainsi dans la nature, la possibilité qu'elle retourne dans le milieu criminel est beaucoup plus grande que si elle avait continué à se présenter, comme elle s'est engagée à le faire.

Les détenus qui profitent d'une libération conditionnelle sont tenus de se présenter régulièrement à une personne désignée pour s'occuper de son cas. Cette

obligation est souvent assortie d'une interdiction de consommer de la drogue ou de l'alcool et de fréquenter des personnes ayant un dossier criminel.

L'enquêteur Wayne Ward, de l'escouade de surveillance des récidivistes en libération conditionnelle à la Police provinciale de l'Ontario (appelée ROBE), estime que, quand ceux-ci cessent de donner signe de vie, ils aboutissent dans le milieu criminel pour mieux se cacher de la police.

ROBE a été mise en place il y a cinq ans pour faire la chasse aux récidivistes les plus criminels qui cessent de se présenter à l'agent qui leur a été désigné. Cette équipe a réussi jusqu'ici à mettre la main sur 600 d'entre eux.

Le Service correctionnel du Canada rapporte qu'à l'échelle nationale, à tout moment de l'année, il y a environ 850 personnes en libération conditionnelle qui font défaut à leur engagement. Leurs noms sont alors enregistrés

dans la banque de données du Centre d'information de la police canadienne. À l'exception de la Police provinciale de l'Ontario, la plupart des corps de police au Canada ne font pas une priorité de retracer ces personnes, sauf si elles commettent un crime, reconnaissent policiers et critiques du milieu policier.

Les membres de l'escouade ontarienne ont suggéré la création d'une unité semblable à la leur ailleurs au pays mais, au bureau

du Solliciteur général, on considère que l'ensemble des policiers peuvent très bien faire ce travail.

L'an dernier, des détenus remis en liberté conditionnellement, avant l'expiration de leur peine, ont commis un total de six meurtres, dix tentatives de meurtre, 60 voies de fait graves, 33 viols et 102 vols à main armée.

Les dirigeants du Service correctionnel canadien répliquent que leurs statistiques démontrent que neuf personnes en liberté conditionnelle sur dix ne commettent aucun nouveau crime.

Cependant, un rapport interne de ce même service et sur lequel *The Globe and Mail* et CTV ont mis la main suggère que sur 66 agents de libération conditionnelle au Canada examinés, seulement six ont respecté les normes minimales de supervision relativement aux personnes libérées des pénitenciers fédéraux en les voyant dans leur bureau mais en ne faisant aucun suivi.

Plus encore, plusieurs gestionnaires sont chargés de 40 dossiers ou plus au lieu des 18 qui sont recommandés.

Ils sont censés faire des vérifications auprès des employeurs, des voisins et des membres de la famille pour s'assurer que la personne qu'ils doivent surveiller est bel et bien demeurée dans le droit chemin. Or les documents gouvernementaux démontrent que peu le font, plusieurs craignant d'aller dans le voisinage pour faire leurs vérifications.

10 millions de plus pour les victimes d'actes criminels

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Les fonds consacrés à l'aide aux victimes d'actes criminels seront haussés de 10 millions de dollars par année, en vertu d'un projet de loi que vient de présenter à l'Assemblée nationale le ministre de la Justice, Normand Jutras.

«C'est une bonne nouvelle pour les victimes d'actes criminels car elles étaient souvent laissées pour compte», a déclaré hier le ministre Jutras à la Presse canadienne.

Le projet de loi 139 prévoit en effet qu'une contribution additionnelle de 10 \$ s'appliquera à chaque condamnation pour une infraction à une loi pénale du Québec.

Par exemple, une infraction au Code de la route, aux lois sur la conservation de la faune ou à la protection de l'environnement entraînera automatiquement une amende additionnelle de 10 \$, dont le produit servira à venir en aide aux victimes.

Les sommes recueillies seront versées au Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels, créé par le Québec en 1988.

L'argent servira à soutenir les victimes, à faire valoir leurs droits ou à leur apporter des services psychologiques.

Il ne faut pas confondre cette aide avec les indemnités versées en vertu de la Loi sur les indemnités des victimes d'actes criminels, qui compensent les victimes uniquement pour des préjudices physiques, comme la perte d'un membre, une invalidité ou la perte de revenus à cause de blessures.

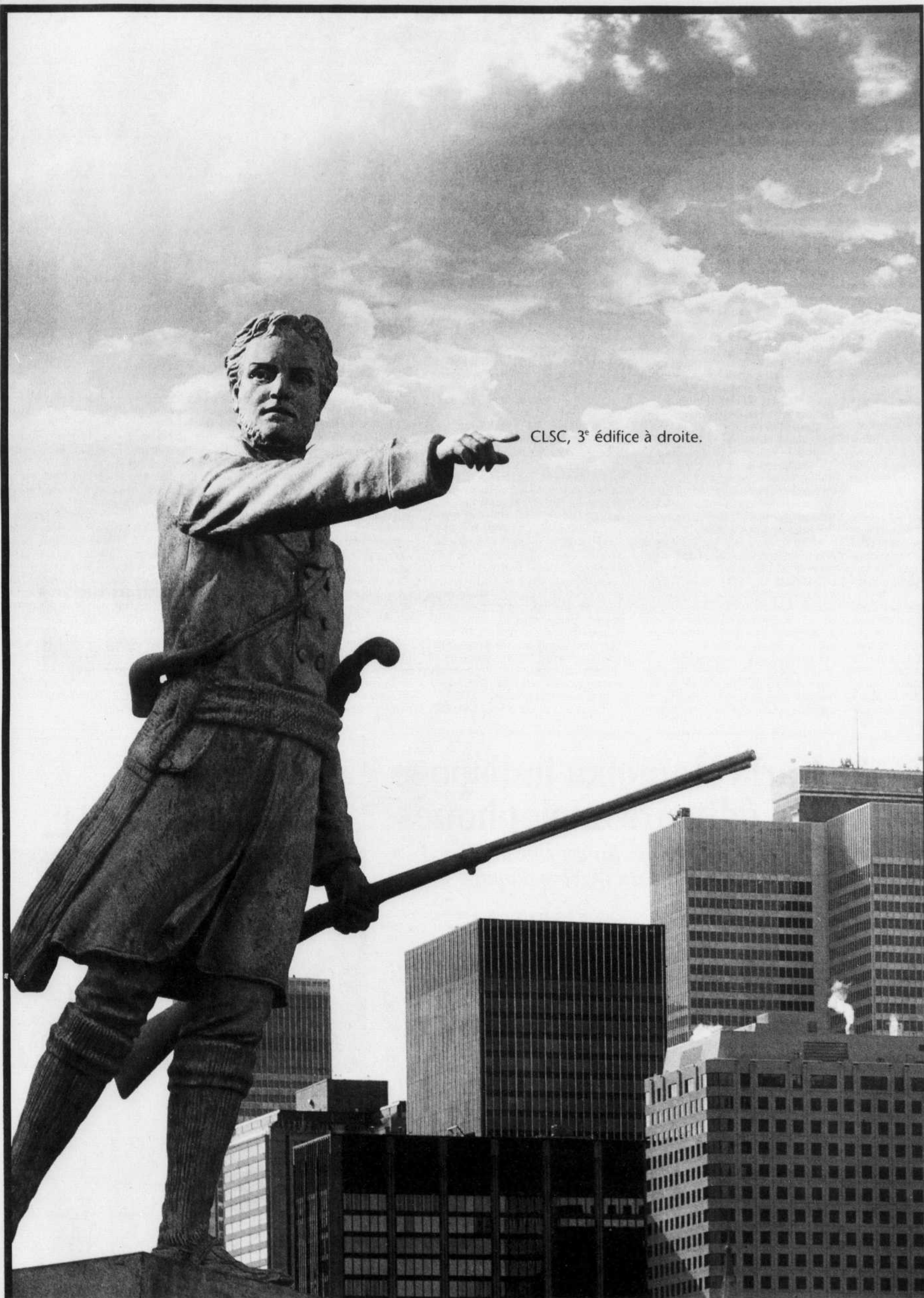
Depuis 1988, 13 Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) avaient été implantés sur le territoire du Québec, mais ces centres ne pouvaient suffire aux besoins.

Grâce aux amendes additionnelles qui seront désormais versées en vertu de la nouvelle loi, le budget initial des CAVAC devrait passer de quelque trois millions à plus de 10 millions par année. Cette hausse les rendra plus aptes à pouvoir remplir convenablement leur mission auprès des victimes d'actes criminels.

Le gouvernement compte aussi augmenter le nombre de CAVAC, et notamment doter chacune des 17 régions du Québec d'un tel centre, a indiqué le ministre de la Justice.

Jusqu'à maintenant, les CAVAC étaient financés par les suramendes pénales imposées par certains juges et par les sommes résultant du partage des fruits de la criminalité.

Les CAVAC financent, entre autres, des organismes comme SOS-Violence conjugale et l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes.



CLSC, 3^e édifice à droite.

SUIVEZ LE GUIDE.

Santé? Services sociaux? Ne cherchez plus. Le Guide Santé Montréal vous indique, carte à l'appui, où trouver les ressources en santé et services sociaux dans votre quartier. Surveillez son arrivée, il sera déposé sous peu dans votre boîte aux lettres.



Santé
Montréal

www.santemontreal.qc.ca



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
DE MONTRÉAL-CENTRE

LES ACTUALITÉS

Recours collectif

Les constructeurs automobiles font illusion avec les taux de financement à 0 %

MATHIEU BOIVIN
PRESSE CANADIENNE

Québec — Des constructeurs automobiles tromperaient leurs clients en gonflant le prix de leurs véhicules pour être en mesure de proposer un taux de financement de 0 % à l'achat ou à la location d'un véhicule neuf, allègue un groupe de défense des consommateurs.

Dans une demande d'autorisation de recours collectif adressée à la Cour supérieure hier, l'Union des consommateurs soutient en effet que General Motors, Ford, DaimlerChrysler, Mazda, Nissan, Hyundai, Suzuki, Kia et chacune de leurs filiales de crédit respectives contreviendraient à la Loi de protection du consommateur en ne dévoilant pas tous les frais de crédit.

L'organisme reproche à ces entreprises d'avoir attiré leurs clients avec un taux de financement alléchant, souvent aussi bas que 0 %, alors qu'une partie des frais de financement serait en réalité cachée dans le prix du véhicule. Elle en veut pour preuve que les consommateurs qui offraient de payer comptant se voyaient aussitôt consentir un «rabais» pouvant aller jusqu'à 3000 \$.

Selon l'Union des consommateurs, cette pratique fait en sorte que l'acheteur qui fait financer le véhicule par son fabricant ne bénéficie pas réellement du taux d'intérêt annoncé, tandis que celui à qui on offre un «rabais au comptant» ne jouit en fait d'aucun escompte, puisque ce ne sont que les frais de financement que l'on soustrait du prix.

À titre d'exemple, selon les documents fournis par l'avocat de

l'organisme, M^{re} Fredy Adams, un véhicule qui se vendrait 12 400 \$ au comptant coûterait en fait 15 000 \$ à l'acheteur qui le ferait financer par le fabricant à 0 % d'intérêt. Sur trois ans, le taux réel de financement serait alors de 8 % par année.

Par ailleurs, si ce consommateur obtenait 8000 \$ en échange de son vieux véhicule et demandait un financement du fabricant pour les 4400 \$ résiduels, il se trouverait en réalité à payer un taux d'intérêt de quelque 20 %.

S'il est accepté par la Cour supérieure, le recours collectif cherchera à obtenir, pour chacun des centaines de milliers de consommateurs ayant acheté ou loué un véhicule neuf depuis le 4 novembre 1999 auprès des huit compagnies intimes, le remboursement d'un montant équivalent aux frais de crédit «cachés» plus des dommages de 2000 \$.

En attendant, à ceux qui considéreraient l'achat ou la location d'un véhicule neuf, l'Union des consommateurs recommande les précautions suivantes:

- s'informer si le fabricant offre un rabais sur le paiement comptant du véhicule;
- si c'est le cas, s'informer auprès de son institution financière sur le taux d'intérêt pour un prêt automobile;
- faire le calcul et comparer avant de demander un financement auprès du fabricant, en tenant compte du montant du rabais.

On peut obtenir plus d'information sur le recours collectif, ou sur l'opportunité de demander du financement auprès du concessionnaire, en contactant l'Union des consommateurs, au www.consommateur.qc.ca/union ou au (514) 521-8116.

Centre de transbordement des déchets

Matrec réclame une compensation de trois millions

Il y a deux ans, l'implantation d'un centre de transbordement dans l'ouest de Montréal était d'une importance cruciale. Or non seulement le projet n'a jamais vu le jour, mais l'administration Tremblay n'a même pas l'intention de le ressusciter. Une poursuite pend aujourd'hui au bout du nez de la Ville.

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

Le cafouillage, en 2000, de l'ancien maire Pierre Bourque dans le dossier de l'implantation d'un centre de transbordement dans le quartier Saint-Henri pourrait coûter cher à l'administration Tremblay. La compagnie Matrec réclame une compensation d'au moins trois millions de dollars pour les pertes subies depuis deux ans.

En septembre 1998, la Ville de Montréal accordait à l'entreprise Services Matrec des contrats pour le transbordement de déchets. Un peu moins de deux ans plus tard, en avril 2000, l'administration Bourque était sur le point d'autoriser l'entreprise à construire un centre de transbordement sous l'échangeur Turcot lorsque le gouvernement du Québec a mis le holà au projet en raison des «effets non désirés» sur les résidents du quartier Saint-Henri.

Depuis, plus rien. Même que l'administration Tremblay ne présentera aucun projet de centre de transbordement tant et aussi longtemps que la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) n'aura pas complété son plan de gestion des matières résiduelles pour la région.

Matrec, qui effectue la collecte des ordures dans bon nombre de quartiers de l'ouest de l'île, n'a donc toujours pas de site à proximité où elle peut décharger ses camions. Le rôle d'un centre de transbordement est de servir d'entrepôt temporaire pour les ordures, le temps de pouvoir remplir un camion-remorque qui, lui, est dirigé vers un site d'enfouissement

pour réduire le nombre d'allers et de retours des petits camions.

Conséquence: le sac à ordures déposé un matin devant une résidence de l'ouest de l'île de Montréal, après un tour du quartier dans un petit camion à ordures, doit emprunter le pont Champlain en direction de la Rive-Sud pour être déposé dans un centre de transbordement situé à Saint-Hubert. Une remorque se charge ensuite de le transporter, via le pont-tunnel Louis-H.-Lafontaine, l'autoroute Métropolitaine, puis l'autoroute 640, à des kilomètres de là, plus précisément jusqu'à un site d'enfouissement de Lachenaie, dans Lanaudière.

On peut le deviner, ce long voyage du sac vert coûte cher. C'est pourquoi le p.-d.g. de Matrec, Charles Tremblay, réclame une compensation financière de plus d'un million pour les coûts supplémentaires du transport des matières résiduelles. À cela, il ajoute 522 000 \$ pour couvrir les frais engagés dans l'élaboration du projet de centre de transbordement de la rue Pullman, tout près de l'échangeur Turcot. Il souhaite également recevoir 379 000 \$ pour les pertes de profits sur le traitement des matériaux qui ne proviennent pas des contrats signés avec la Ville et 1,3 million à titre de remboursement des pénalités encourues pour l'exécution des contrats.

Au total, c'est une facture de 2,95 millions que refile Matrec à l'ex-Ville de Montréal. On chuchote même dans les couloirs de l'hôtel de ville qu'une poursuite pourrait être intentée si l'administration refuse de compenser Matrec.

Mais en attendant que le dossier se règle, une question demeure:



ARCHIVES PRESSE CANADIENNE

est-ce que cette note salée est appelée à gonfler avec le temps puisque la construction d'un centre de transbordement n'est pas dans l'écran-radar? Impossible de savoir. Chez Matrec, on se refuse à tout commentaire, prétextant qu'une «procédure légale est en cours». Même chose à la Ville de Montréal, où on se borne à dire que «des avocats [de la firme Dunton, Rainville] ont été engagés pour évaluer la situation».

Pourtant, en mars 2001, quelques mois avant les élections, Gerald Tremblay avait cité le cas du centre de transbordement pour témoigner de la gestion antidémocratique de son prédécesseur, Pierre Bourque. «On a traité les citoyens avec indifférence, avec arrogance et mépris, et c'est le ministre de l'Environnement qui a dû arrêter ce projet», avait rappelé le candidat Tremblay.

En effet, c'est le ministre d'alors, Paul Bégin, qui avait tout arrêté, en avril 2000. Après que les citoyens des quartiers Saint-Henri et Saint-Paul eurent reçu le soutien de la ministre des Affaires municipales

de l'époque, Louise Harel, M. Bégin avait refusé de donner un permis à la Ville: la distance séparatrice de 150 mètres entre les résidences et les installations contenant des déchets n'était pas respectée, avait-il plaidé.

En catimini et dans des circonstances douteuses, le maire Bourque avait par la suite, en juin 2000, demandé à l'avocat Tommaso Nanci de réaliser des recherches et des études en vue de l'implantation d'un centre de transbordement sur un terrain du Technoparc, tout près du centre-ville. Normalement, pour recourir à des ressources professionnelles de l'extérieur, une justification écrite des services municipaux doit être produite. Or, dans le cas Matrec, c'est le chef du cabinet du maire Bourque, Serge Gosselin, qui avait fait la recommandation que M^{re} Nanci, un proche de l'ancien ministre Alfonso Gagliano, soit engagé.

Le rapport final de M^{re} Nanci est toutefois resté lettre morte pour des raisons qui demeurent toujours inconnues.

Denis Vaugois
America
L'expédition de Lewis & Clark et la naissance d'une nouvelle puissance

264 pages, illustré, couleurs, 38 \$

AMERICA

D'où vient cette Amérique dont est si fier George Bush? Pourquoi États-Unis = America? Quel fut l'impact de l'expédition Lewis & Clark? Quel fut le rôle des Canadiens et des Indiens?

SEPTENTRION
www.septentrion.qc.ca

Un cadeau merveilleux

ICÔNES BYZANTINES

Oeuvres de Rosette Mociornitza
(450) 656-0188
www.iconsmociornitza.com

Le cerveau, c'est la personne

Fondation Mario-Robert pour la recherche sur les traumatismes crâniens

La recherche : La solution au casse-tête.

Tél.: (514) 932-2662

Du 8 au 16 novembre 2002

Mettez votre 20 sur la glace

OBTENEZ UN BON D'ACHAT DE 20 \$ PAR TRANCHE D'ACHAT DE 150 \$

ÉCHANGEABLE DU 1^{er} AU 31 DÉCEMBRE 2002

SAQ

www.saq.com

18 ans et plus. Quantités limitées. Offre valable du 8 au 16 novembre 2002. Bon échangeable du 1^{er} au 31 décembre 2002. Ne peut s'appliquer à l'achat de chèques-cadeaux. Les achats ne sont pas cumulatifs. Titulaires de permis, agences de la SAQ et Comptoirs Vin en vrac exclus. Offre non disponible dans SAQ.com.

• LES ACTUALITÉS •



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Québec a accepté d'augmenter le budget de construction de la Grande Bibliothèque.

Les travaux reprendront à la Grande Bibliothèque

LE DEVOIR
ET PRESSE CANADIENNE

L'activité reprendra sous peu sur le chantier de construction de la Grande Bibliothèque du Québec, à Montréal. Le conseil des ministres a accepté mercredi d'augmenter le budget de construction de la nouvelle institution, qui passera de 54,6 millions à 57,4 millions de dollars.

Selon Marjolaine Perreault, attachée de presse de la ministre de la Culture, Diane Lemieux, ces ajustements sont considérés comme « tout à fait normaux puisque l'évaluation budgétaire date de trois ans », c'est-à-dire de janvier 2000. Il

faudrait donc davantage parler d'ajustements que de réelles hausses, selon le ministère.

L'ouverture de la Grande Bibliothèque, qui devait se faire à la fin de 2003, est désormais prévue pour la fin de 2004. Le budget total alloué à sa création est d'un peu plus de 90 millions, dont une trentaine de millions pour l'acquisition de documents et la gestion de ces acquisitions.

Au début du mois d'octobre, la direction de la GBQ avait été obligée d'arrêter le chantier le temps d'apporter des modifications aux plans originaux, plus précisément à la phase 3, parce qu'il était impossible de réaliser la construction au prix du

plus bas soumissionnaire, soit Axor construction Canada. Ce dernier offrait de faire les travaux pour 57,4 millions de dollars. « Le prix du plus bas soumissionnaire était plus élevé que ce que la GBQ pouvait offrir », a résumé Mme Perreault.

Les phases 1 (démolition du Palais du commerce) et 2 (couler les fondations et construire le stationnement en sous-sol) de cette vaste entreprise ont déjà coûté près de 10 millions.

Les nombreux appels fait par Le Devoir auprès de la direction de la GBQ depuis le début de la semaine sont tous restés sans réponse. Il a été impossible de savoir quand, au juste, les travaux reprendront.

7000, boulevard des Roseraies, Anjou

Des condos à la place des logements locatifs

La Régie du logement donne tort aux locataires

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

Des locataires de l'arrondissement Anjou qui protestaient contre la transformation de leur immeuble en condominiums ont perdu leur cause devant la Régie du logement.

Comme Le Devoir en avait fait état en septembre, les locataires de 32 des 48 appartements du 7000 du boulevard des Roseraies dénonçaient le fait que des travaux entrepris en vue de la conversion avaient été entrepris par leur nouveau propriétaire avant même que cette conversion ne soit autorisée par la Régie, comme la loi l'exige. Un condo modèle avait été aménagé et sept autres logements restaient inoccupés, visiblement en vue d'une vente prochaine.

Les commissaires de la Régie ont plutôt jugé qu'eu égard à la

preuve soumise, l'édifice avait besoin de travaux majeurs, tel que recommandé par l'assureur du nouveau propriétaire. Quant à l'appartement modèle, les commissaires n'y ont pas vu de problèmes puisqu'il était déjà vacant: aucun locataire n'en a donc été évincé en vue d'une conversion.

La Régie a donc autorisé celle-ci, laissant fort dépités les locataires contestataires, dont beaucoup sont des personnes âgées. « On est très déçus: on n'aurait pas été devant la Régie que ça aurait été la même chose! », disait ainsi Lyse Groleau, qui a participé à l'audience devant la Régie.

Les locataires sont d'autant plus fâchés qu'ils ont l'impression que leur immeuble a été spécifiquement ciblé dans cette affaire. La pénurie de logements qui sévit sur l'île de Montréal fait en sorte que la conversion de logements locatifs en condos y est interdite, à moins

d'une réglementation spéciale. Par la suite, la Régie du logement donne l'autorisation finale de procéder ou non à la conversion.

La Ville d'Anjou avait adopté un tel règlement au printemps 2000, mais uniquement pour le secteur où se situe le 7000 du boulevard des Roseraies. Le règlement n'a pas été appliqué pendant deux ans, jusqu'au 27 août dernier, lorsque le nouveau conseil d'arrondissement d'Anjou, présidé par son ancien maire, Luis Miranda, l'a appliqué à l'immeuble. Celui-ci venait en effet d'être vendu à un propriétaire qui disait lui-même l'avoir acheté pour en faire des condos.

Mais sitôt cette autorisation accordée, le conseil d'arrondissement a abrogé le règlement. Histoire de se conformer à l'interdiction de conversion privilégiée par l'administration du maire Gérald Tremblay, dont M. Miranda fait maintenant partie.

La contamination du site Lavo est plus grave qu'on le croyait

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

Le chantier de décontamination des terrains de l'ancienne usine Lavo est passé à un cheveu d'être arrêté. Une contamination « majeure, exceptionnelle et imprévue » a donné des maux de tête aux firmes de décontamination et à la Ville de Montréal, laquelle a été obligée de gratter ses fonds de tiroirs afin que se poursuivent normalement les travaux en vue d'une importante construction résidentielle.

L'administration Tremblay n'a eu d'autre choix, cette semaine, que de débloquer une somme additionnelle de 30 000 \$ pour que la surveillance des travaux de décontamination du terrain situé dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve continue comme si de rien n'était. Le problème: au moment de l'exécution des travaux de démolition et de décontamination du premier des sept îlots de terrain (entre les rues Chambly et Nicolet), une quantité imprévue de sols contaminés a été trouvée.

« Cette contamination majeure, exceptionnelle et imprévue occasionne des dépassements de coûts dont l'ampleur justifiera l'arrêt du chantier de décontamination avant la fin des travaux prévus initialement », ont écrit les fonctionnaires municipaux dans un document présenté aux membres du comité exécutif il y a quelques jours.

Les études environnementales n'avaient pas décelé la présence dans le sol de deux réservoirs perforés et d'une conduite non

étanche de produits pétroliers. « La quantité de matériaux souillés retrouvée sur cet îlot de terrain sera au moins deux fois plus considérable que ce que les études de caractérisation environnementale avaient estimé auparavant », précisent les fonctionnaires du Service environnement, voirie et réseaux.

D'ores et déjà, il est à prévoir d'autres augmentations de coûts lors de la phase 2 qui sera entamée au printemps 2003. En plus des éventuels imprévus, les tarifs d'élimination des sols contaminés ont récemment connu une importante hausse à Montréal.

Bien que la Ville ait à assumer ces dépassements lorsqu'ils surviennent, c'est ultimement le gouvernement du Québec qui paye puisque les coûts de la décontamination en question font partie intégrante d'une entente entre la Ville de Montréal et le ministère des Affaires municipales et de la Métropole qui prévoit que ce dernier remboursera l'intégralité des coûts des travaux.

En 1999, la Ville de Montréal annonçait, à la suite de cette entente, qu'elle allait se porter acquéreur de la bâtisse, décontaminer le sol et finalement vendre les terrains en procédant à un appel public de propositions. D'une superficie de 15 255 mètres carrés, les terrains pourront accueillir de 100 à 150 unités d'habitation de type maison de ville ou appartement.

Le Groupe Lavo, pour sa part, a déménagé ses pénates sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste, à Rivière-des-Prairies.

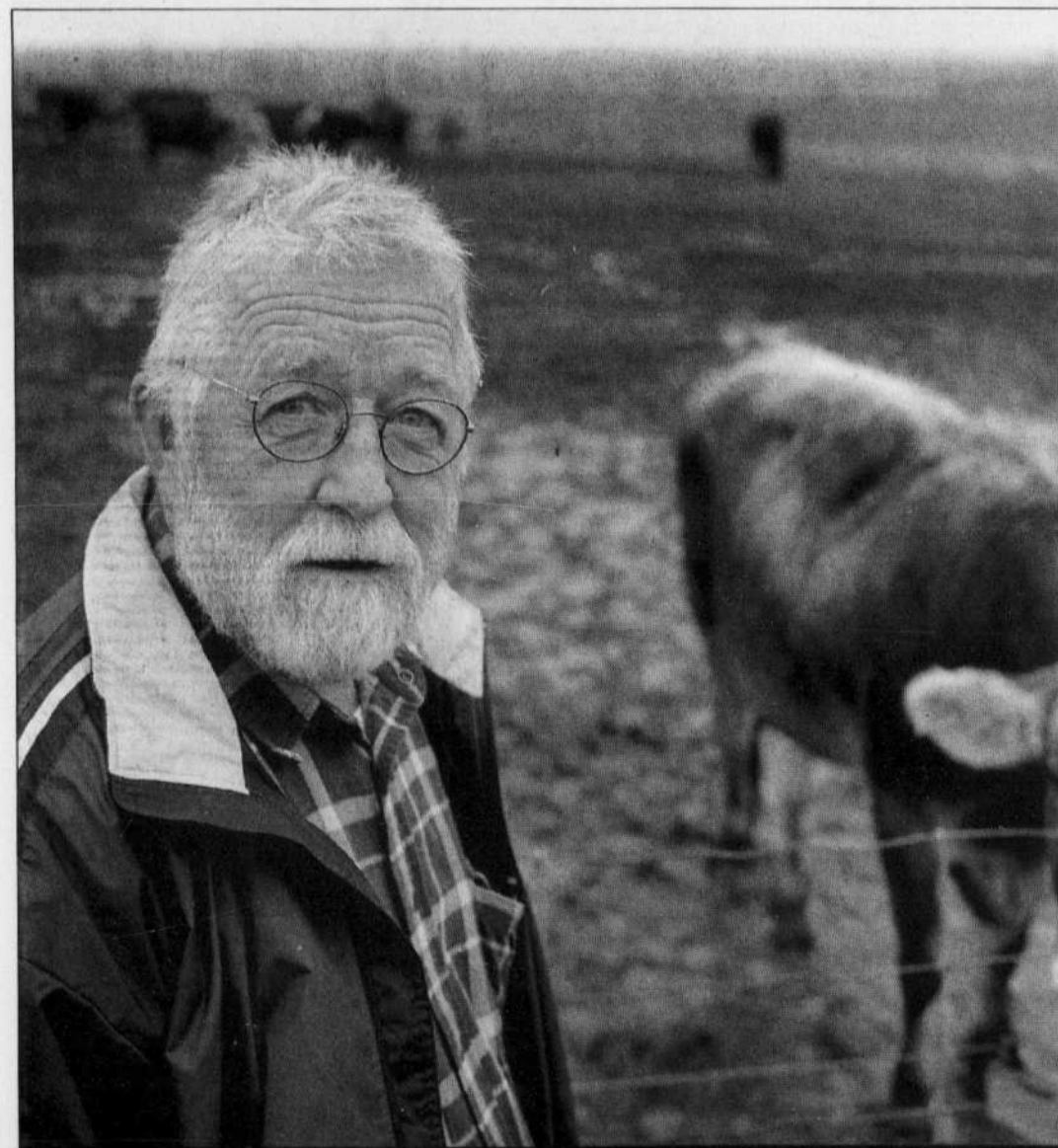
EN BREF

Une intersection à éviter

(Le Devoir) — L'intersection Saint-Denis et Saint-Joseph sera à éviter cette fin de semaine. La circulation sera fortement entravée sur le boulevard Saint-Joseph avec une seule voie ouverte dans chaque direction à partir de 6h ce matin jusqu'à 22h lundi soir. Au même moment, la rue Saint-Denis sera également entravée, avec deux voies ouvertes en direction sud le matin et deux voies ouvertes en direction nord le soir. Un important chantier de réfection d'aqueduc et d'égout est en cours dans ce secteur. Au cours de la fin de semaine et jusqu'à lundi, l'entrepreneur réalisera donc des travaux d'excavation pour des raccordements d'aqueducs et d'égouts. Pour des renseignements à ce sujet, vous pouvez joindre la ligne Info-Travaux en composant le (514) 872-3777.

Poursuite contre un hôpital

(PC) — L'hôpital de Baie-Comeau, sur la Côte-Nord, fait face à une poursuite de 600 000 \$ de la part de la famille d'un individu qui s'est suicidé dans ses murs. Les événements remontent au 7 mars 2001 quand un membre de la communauté de Betsiamites, Louis-Joseph Rivin, 25 ans, a été arrêté alors qu'il était en état d'ébriété et sous l'influence de la drogue. Il avait clairement menacé de s'enlever la vie. Transporté à l'hôpital de Baie-Comeau, il aurait été laissé sans surveillance pendant une courte période de temps malgré les recommandations des policiers et des médecins. La victime a profité de ce moment pour se pendre à l'aide d'un drap.



LA TERRE EXPLOITÉE

« L'agriculture industrielle vide les villages », dénonce Roméo Bouchard avec l'Union paysanne.

RECTO
VERSO

NOUVEAU NUMÉRO MAINTENANT DISPONIBLE
Abonnez-vous >>> Tous les deux mois, le magazine Recto Verso présente des points de vue et des acteurs qui innovent, bousculent et agissent, ici et ailleurs. >>>
1215, RUE DE LA VISITATION, BUREAU 101, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2L 3B5
TEL.: 514.523.5998 | TÉLÉC.: 514.523.5812 | RECTOVERSO@VIDEOTRON.CA

PARCE QUE
SAVOIR
C'EST
POUVOIR.

GLOBE

Revue internationale d'études québécoises

Volume 4, numéro 2

Les études québécoises dans le monde

sous la direction de Daniel Chartier

LA PREMIÈRE ÉTUDE HISTORIQUE SUR L'ÉMERGENCE DES ÉTUDES SUR LE QUÉBEC DANS LES UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES

AVEC DES TEXTES DE 27 AUTEURS

d'Europe (Hongrie, France, Espagne, Autriche, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Pologne, Angleterre, Écosse, Irlande, Danemark, Italie), des Amériques (Québec, Canada, États-Unis, Brésil), d'Asie (Chine, Inde, Ouzbékistan) et d'Afrique (Sénégal)

ISBN - 2-8918-096-2 ISSN - 1481-5869

Tarifs des abonnements

Individuel : 24\$ par année, 42\$ pour deux ans Institutionnel : 40\$ par année
La revue paraît deux fois l'an

Pour vous abonner ou acheter un numéro, visitez notre site Web sécurisé à :
www.revueglobe.ca

GLOBE

Revue internationale d'études québécoises
Département d'études littéraires
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Le premier volume d'une nouvelle collection d'études québécoises en traduction en anglais
« New perspectives in Québec Studies »

Daniel Chartier

Methodology, Problems and Perspectives in Québec Studies

Éditions Nota Bene, 2002, 101 pages ISBN - 2-8918-095-4

On peut commander ce livre en librairie ou en visitant le site Web sécurisé de l'éditeur, au
www.notabene.ca

La revue reconnaît le soutien financier du gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les magazines, du ministère du Patrimoine canadien, pour ce projet de promotion. La revue remercie le ministère des Relations internationales du Québec pour son soutien financier.

LES ACTUALITÉS

Course au leadership

La caisse de Paul Martin s'est enrichie de plus de un million en deux mois

LOUISE ELLIOTT
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Paul Martin a rendu publique, hier, la deuxième partie des contributions recueillies dans le cadre de son éventuelle campagne à la direction du Parti libéral du Canada et révélé qu'au cours des deux derniers mois, il avait reçu plus de un million en espèces ou en biens et services.

Le total de 1 159 789 \$, incluant une somme de 750 000 \$ recueillie au cours d'une seule collecte à Toronto le 24 septembre, est dix fois plus élevé que la somme des contributions — environ 110 000 \$ — recueillies entre juillet et septembre.

On croit que cette somme rondelette ne représenterait qu'une partie de l'argent recueilli à ce jour par M. Martin, qui est considéré comme le grand favori pour succéder au premier ministre Jean Chrétien.

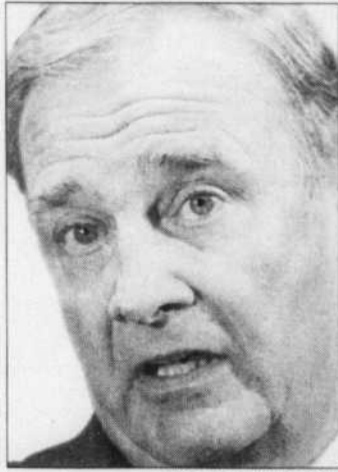
Les résultats déposés chez le conseiller en éthique, Howard Wilson, font état de contributions de 1 114 315 \$ en espèces faites par des individus et des entreprises au cours des deux derniers mois. Une somme additionnelle de 45 474 \$ a pris la forme de contributions «en nature» — du temps et des efforts déployés pour sa campagne.

Les autres

Les dons recueillis par M. Martin sont de loin plus importants que ceux des trois autres candidats pressentis à la succession de M. Chrétien — le vice-premier ministre John Manley, le ministre de l'Industrie Allan Rock et la ministre du Patrimoine Sheila Copps.

En juillet, Allan Rock a révélé qu'avant le moratoire imposé par le premier ministre Jean Chrétien, il avait recueilli environ 1,1 million de dollars. John Manley a déclaré des dons totalisant 171 000 \$ et Sheila Copps, environ 54 000 \$.

Paul Martin n'a pas dévoilé les dons faits à son fonds fiduciaire sans droit de regard et il n'a pas non plus fait état des dons reçus avant juillet.



Paul Martin

ARCHIVES LE DEVOIR

De nouvelles lignes directrices annoncées par Jean Chrétien obligeaient les ministres à dévoiler, en juillet dernier, tous les dons qu'ils avaient amassés en vue d'une campagne éventuelle à la direction. M. Martin n'est pas visé par cette mesure puisqu'il ne siège plus au conseil des ministres.

Le total de l'argent contenu dans le fonds fiduciaire, qui accumule des dons depuis 1998, ne sera rendu public que 30 jours avant un éventuel congrès à la direction, qui pourrait avoir lieu en novembre ou en décembre de l'an prochain.

«Paul Martin refuse de dévoiler le total de ses dons parce qu'il recueille des fonds depuis longtemps, qu'il a reçu beaucoup plus d'argent que les autres candidats — plusieurs millions de dollars — et que cela semble indiquer qu'il compte depuis longtemps pour obtenir la direction du parti, ce qu'il fait d'ailleurs», a déclaré Aaron Freeman, de l'organisme Démocratie en surveillance.

M. Freeman s'interroge sur la véracité des résultats annoncés hier. Les politiciens, dit-il, devraient être tenus par la loi de déclarer tous leurs dons. «C'est un problème grave, et la seule façon de le régler est de soumettre les campagnes à la direction à la Loi électorale.»

LIA LÈVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Le président de la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada, Roy Romanow, «est le pyromane qui accuse les pompiers d'avoir incendié la maison», lance le porte-parole de l'ADQ sur les questions de santé, le D^r Stephen Morgan.

Le D^r Morgan a réagi ainsi aux critiques formulées jeudi, à Montréal, par M. Romanow.

M. Romanow avait indirectement critiqué le programme de l'Action démocratique et ceux qui veulent accroître la place du privé dans la santé, soutenant que de telles idées seraient «difficiles à vendre» aux Québécois, plutôt «progressistes». Il avait dit douter que l'accroissement de la place du

privé réduise les listes d'attente dans le secteur public.

Le D^r Morgan, de l'ADQ, n'a guère apprécié cette intervention de M. Romanow, qu'il juge «complètement sur une autre planète» avec ses comparaisons et ses conclusions.

«Je suis extrêmement déçu de l'intervention de M. Romanow. C'est le gouvernement fédéral qui nous a mis dans le marasme où on est en coupant son financement [de la santé]. M. Romanow, c'est le pyromane qui accuse les pompiers d'avoir incendié la maison. C'est complètement inacceptable. Nous, on a des solutions, Romanow n'en a pas», s'est exclamé le D^r Morgan.

De son côté, le chef libéral Jean Charest a dit souhaiter que, dans son rapport, M. Romanow démolisse les «mythes» qui entourent la présence du privé

dans la santé au Québec.

Le rapport de cet ancien premier ministre néo-démocrate de la Saskatchewan est attendu à la fin du mois.

M. Charest a croisé le fer avec le D^r Morgan, puisque tous deux ont exposé leur vision des soins de santé devant les directeurs d'établissements de santé et de services sociaux réunis à Montréal.

Le chef libéral a tenté de démontrer aux directeurs et administrateurs de CLSC, de centres jeunesse, de régions régionales et autres que «les idées de l'ADQ en matière de santé ne tiennent pas debout».

Dans son allocution, M. Charest a décoché plusieurs flèches à l'endroit de l'ADQ et de son chef Mario Dumont, se disant même fasciné de voir que les gens n'aient pas commencé à réfléchir aux consé-

quences de ce que l'ADQ propose en matière de santé.

Le chef libéral a répété ses critiques habituelles à l'endroit du programme adéquate, essentiellement le fait que rien n'était chiffré et que l'espoir de réduire les listes d'attente en permettant des interventions chirurgicales au privé était vain dans un contexte de pénurie de médecins et d'infirmières.

Le D^r Morgan, de son côté, a fait valoir qu'en permettant aux chirurgiens d'opérer pendant plus de jours, par exemple, on réaliserait que «la pénurie est moindre» qu'elle en a l'air de prime abord. Il a assuré que le programme de l'ADQ permettant à ceux qui ont les moyens de payer pour être opérés plus rapidement était légal, puisque le médecin continuerait d'être rémunéré par l'État.

EN BREF

Pas d'élections fédérales cet hiver

(Le Devoir) — Le bureau du premier ministre a passé une bonne partie de l'après-midi de jeudi et de la matinée d'hier à démentir les rumeurs voulant que Jean Chrétien ait menacé de déclencher des élections-surprises si ses députés d'arrière-banc ne rentraient pas dans le rang. Cela n'est pas du tout dans ses plans, a indiqué un conseiller. La menace, veut la rumeur, aurait été proférée lors de la réunion hebdomadaire du cabinet mardi, soit quelques heures avant le vote à la Chambre des communes que M. Chrétien a perdu parce que 56 de ses députés, dont Paul Martin, ont voté contre sa position. M. Chrétien aurait dit à ses ministres qu'il gouvernerait désormais comme s'il dirigeait un gouvernement minoritaire.

Certains ministres cités anonymement par des quotidiens ontariens hier disent par contre qu'ils avaient cru avoir affaire à une blague. «Le premier ministre a établi son ordre du jour pour les 15 prochains mois et il a l'intention de le mettre en œuvre. Nous ne spéculerons pas sur les rumeurs. Nous ne ferons rien d'autre que de gouverner le pays», a indiqué son porte-parole, Jim Munson.

Martin et Rock en campagne au Québec

(Le Devoir) — Les élections partielles fédérales au Québec le 9 décembre prochain donneront le coup d'envoi à la course au leadership libérale. Au moins deux aspirants premier ministre entendent aller faire un tour dans les circons-

criptions de Berthier-Montcalm et de Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il s'agit de Paul Martin et d'Allan Rock. M. Martin sera à Alma mardi pour rencontrer les maires et les dirigeants syndicaux de la région. Il prononcera un discours lors d'un déjeuner organisé par l'association libérale du comté et en profitera pour donner son appui au candidat rouge Gilbert Tremblay. Il se rendra ensuite, mercredi, à Berthierville et à Rawdon, où il effectuera la visite d'une usine, rencontrera les dirigeants locaux et appuiera le candidat Richard Giroux. Quant à Allan Rock, son horaire n'est pas encore connu mais son entourage confirme qu'il est dans son intention d'aller faire campagne lui aussi. Les élections partielles ont été déclenchées à la suite du départ des députés bloquistes Michel Bellehumeur et Stéphan Tremblay. Les deux hommes ont tenté leur chance sur

la scène provinciale en portant les couleurs du Parti québécois, mais M. Bellehumeur a mordu la poussière dans Berthier-Montcalm devant l'ADQ.

Journée d'étude

(PC) — Les médecins spécialistes tiendront une journée d'étude mercredi prochain pour mettre de la pression sur le gouvernement du Québec au sujet de la négociation de leur rémunération et pour faire le point sur le nouveau projet de loi sur la répartition des effectifs médicaux. Les spécialistes n'assuront que les services essentiels cette journée-là. Les négociations entre Québec et la Fédération des médecins spécialistes, l'organisation qui négocie les conditions de travail des médecins spécialistes, n'avancent guère, au dire de la fédération.

Campagne de vaccination gratuite contre la

GRIFFE

pour les 60 ans ou plus et les personnes à risque

Faites-vous vacciner!

C'est le moyen le plus efficace de vous protéger contre la grippe.

Ce qu'il faut savoir:

- On peut mourir d'une grippe.
- La grippe est contagieuse. Tout le monde peut l'attraper et la transmettre.
- La grippe et le rhume, c'est différent. Le vaccin est efficace contre la grippe, mais il ne protège pas contre le rhume ni contre d'autres infections respiratoires.
- On peut prévenir la grippe en se faisant vacciner tous les automnes.
- Le vaccin ne donne jamais la grippe, car il ne contient aucun virus vivant.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux considère que la vaccination est le moyen le plus efficace de se protéger contre la grippe.

www.msss.gouv.qc.ca/grippe

Santé
et Services sociaux

Québec

L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC

APPEL PUBLIC DE CANDIDATURES

L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC est la plus haute distinction décernée au Québec. L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC est composé de personnes à qui le gouvernement a conféré le titre de Grand officier, d'Officier ou de Chevalier de l'Ordre.

Objectifs

Témoigner de la fierté qu'inspirent au peuple du Québec les actions éminentes accomplies par ces personnes. Rendre hommage à ceux et à celles qui ont marqué l'évolution du Québec ou qui ont permis son rayonnement dans l'un ou l'autre des secteurs de l'activité québécoise.

Critères d'admissibilité

Toute personne née ou résidant au Québec à l'exception des membres de l'Assemblée nationale. Les candidatures seront soumises au Conseil de l'Ordre chargé de faire ses recommandations au premier ministre.

Mise en candidature

Désirez-vous soumettre une candidature? Des formulaires d'inscription sont disponibles au Secrétariat de l'Ordre national du Québec ainsi que dans Internet. Chaque candidature doit être parrainée par deux personnes ou par une association et accompagnée d'un curriculum vitae s'il y a lieu. Postez votre envoi avec la mention «candidature» avant le 6 décembre 2002.

SECRÉTARIAT DE L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC
Ministère du Conseil exécutif
875, Grande Allée Est
Bureau 2.79
Québec (Québec) G1R 4Y8
Téléphone : (418) 643-8895
Télécopieur : (418) 646-4307
ordre-national@mce.gouv.qc.ca
www.mce.gouv.qc.ca/ordre

Québec



Prenez
votre
place!

- Trouvez-vous que le pouvoir vous appartient vraiment?
- Souhaitez-vous changer le mode de scrutin actuel?
- Voulez-vous que la population ait le droit d'initier elle-même un référendum sur des questions importantes?



Venez vous faire entendre!

Nous avons 10 questions à vous soumettre afin de déterminer quelle forme de gouvernement et de démocratie nous voulons pour le Québec du 21^e siècle. Aucun citoyen ne doit se sentir exclu ou marginalisé. Que chacun exprime ses attentes!

Nous, le **Comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques**, vous invitons à une rencontre publique de consultation qui se tiendra dans votre région au cours des prochains jours. Venez exprimer votre volonté!
Venez prendre votre place!

Pour tout renseignement, composez le (418) 528-8024 ou, communiquez sans frais avec Communication-Québec, au 1 800 363-1363. Vous pouvez aussi visiter le site www.pouvoircitoyen.com



M. Claude Béland
Président
On vous écoute!

Québec

Laval	11 nov.	Hôtel Radisson Laval, 2900, boul. Le Carrefour	de 19 h à 22 h
Université McGill	12 nov.	Shatner University Center, 3480, rue Mc Tavish	de 12 h à 14 h
Montréal Est	12 nov.	Le Centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet	de 19 h à 22 h
UQAM	13 nov.	Pavillon Judith-Jasmin, 405, rue Sainte-Catherine Est	de 12 h 30 à 14 h
Montréal Ouest	13 nov.	Hôtel Delta Centre-Ville, 777, rue University	de 19 h à 22 h
Université de Montréal	14 nov.	Pavillon Jean-Brillant, 3200, rue Jean-Brillant	de 12 h à 13 h 30
Université de Sherbrooke	20 nov.	Faculté d'éducation (A2), 2500, boulevard de l'Université	de 12 h à 14 h
Sherbrooke	20 nov.	Hôtel Delta, 2685, rue King Ouest	de 19 h à 22 h
Longueuil	21 nov.	Hôtel Radisson Montréal-Longueuil, 999, rue de Sérigny	de 19 h à 22 h

Ramadan sous surveillance au Proche-Orient

Les Palestiniens vont répondre la semaine prochaine aux dernières propositions américaines

ASSOCIATED PRESS
AGENCE FRANCE-PRESSE

Ramallah — Les Palestiniens vont soumettre la semaine prochaine une réponse écrite aux propositions contenues dans un nouveau plan de paix soutenu par les États-Unis, ont annoncé hier des responsables en soulignant qu'en dépit de certaines réserves, tous les efforts seraient déployés pour ne pas «saboter» ce projet.

Ce plan en trois phases appelle à des réformes palestiniennes, à un retrait des troupes israéliennes, à un gel des constructions des colonies de peuplement juives, à un État palestinien provisoire d'ici 2003 puis définitif d'ici 2005.

Sur le terrain, deux Palestiniens ont été tués hier dans des tirs de l'armée israélienne en Cisjordanie. Les soldats de Tsahal recherchaient des militants palestiniens dans le camp de réfugiés de Tulka-rem lorsqu'ils ont ouvert le feu sur un suspect qui tentait de s'échapper, a rapporté l'armée.

À Jérusalem, quelque 2000 policiers étaient déployés hier autour des lieux saints, à l'occasion du premier vendredi du mois de ramadan, marqué en ces lieux par les prières de quelque 50 000 musulmans. Les troupes israéliennes ont autorisé certains habitants de Cisjordanie à se rendre à Jérusalem, assouplissant ainsi les restrictions relatives à leur déplacement.



NAVAY HASHLAMOUN REUTERS

La prière des jeunes femmes à Hébron.

Des dizaines de milliers de fidèles ont célébré dans le calme le premier vendredi du Ramadan à Jérusalem.

Quelque 135.000 personnes ont participé à la prière de midi sur l'Esplanade des mosquées de Jérusalem-est, selon un porte-parole de la police, Gil Kleiman.

Des forces anti-émeute appuyées par des garde-frontières et des policiers à cheval ont été dé-

ployés en nombre autour de la Vieille ville surveillée constamment par un hélicoptère, a constaté un journaliste de l'AFP.

Située dans la Vieille ville de Jérusalem, dans la partie orientale occupée et annexée par Israël en 1967, l'Esplanade abrite les mosquées du Dôme du Rocher et d'Al-Aqsa, troisième lieu saint de l'islam après La Mecque et Médine, en Arabie saoudite.

VENEZUELA

La table du dialogue est mise en place sous les auspices de l'OEA

AGENCE FRANCE-PRESSE

Caracas — Le secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), César Gaviria, a procédé hier à Caracas à la mise en place officielle de la table du dialogue entre le gouvernement et l'opposition vénézuélienne pour trouver «une issue électorale» à la crise politique.

La table du dialogue, installée au séminaire de El Hatillo, dans un quartier huppé du sud-est de Caracas, doit «rechercher une issue politique négociée, une issue électorale à la crise qu'est en train de vivre le Venezuela», a déclaré M. Gaviria, chargé d'une mission

de médiation entre l'opposition et le gouvernement du président Hugo Chavez.

Menaces de l'opposition

Les deux parties doivent notamment œuvrer en faveur du renforcement du système électoral, du désarmement de la population civile et de la création d'une Commission de la vérité chargée de faire la lumière sur les événements qui se sont déroulés du 11 au 14 avril dernier et qui ont fait 59 morts lors d'un éphémère coup d'État contre le président Chavez.

La table du dialogue est composée de six délégués de l'oppo-

sition, dont le secrétaire général de la Confédération des travailleurs du Venezuela (CTV), Manuel Cova, et un représentant de la fédération patronale Fedecamaras, Rafael Alfonso, et de six du gouvernement, dont le vice-président José Vicente Rangel et trois ministres.

L'opposition, qui souhaite le départ de M. Chavez de la présidence, demande l'organisation d'un référendum sur le maintien au pouvoir du chef de l'État. Elle a donné au gouvernement jusqu'au 4 décembre pour convoquer la consultation, faute de quoi elle appellera à une grève générale d'une durée illimitée.

McGill

Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec et l'Institut de droit comparé de la Faculté de droit

Rodolfo Sacco

Professeur émérite de droit comparé, Université de Turin, Italie
Président du groupe latin de l'Académie Internationale de droit comparé
Président d'honneur du groupe italien de l'Association Henri-Capitant

« Les deux chimpanzés et la baguette »

Le lundi 11 novembre 2002 à 17 h 00
Faculté de droit
Salle du tribunal-école
Pavillon Chancellor Day
3644, rue Peel (entrée au 3660, rue Peel)

Renseignements :
Professeur Nicholas Kasirer
Tél. : (514) 398-3546 Courriel : crdpcq.law@mcgill.ca

Entrée libre

Cette conférence est présentée grâce à l'aide financière du Comité des conférences commémoratives Beatty

Les tireurs de Washington ont comparu en Virginie

REUTERS

Fairfax — Les deux tireurs présumés de la région de Washington ont comparu hier devant deux tribunaux différents de l'État de Virginie, où ils sont passibles de la peine de mort.

John Lee Malvo, ressortissant jamaïcain de 17 ans, a paru très nerveux sur le banc des accusés du tribunal du comté de Fairfax, où les procureurs ont affirmé que ses empreintes digitales avaient été retrouvées sur le fusil de précision utilisé pour abattre dix personnes le mois dernier.

L'homme arrêté en même temps que lui dans une voiture le 24 octobre, John Allen Muhammad, a comparu quant à lui dans le comté de Prince William. Aucune empreinte de ce vétéran de la guerre du Golfe âgé de 41 ans n'a été retrouvée sur le fusil, a indiqué l'accusation.

Peine de mort

Le juge du tribunal de Fairfax, Charles Maxfield, a ordonné que Malvo soit transféré du Centre de détention juvénile vers une prison de haute sécurité pour adultes. Le procureur Robert Horan a indiqué que le jeune suspect avait tenté de s'échapper d'une prison du Maryland, peu après son arrestation.

Mohammad et Malvo ont été arrêtés dans le cadre de l'enquête sur dix assassinats commis dans la rue et sans mobile apparent à Washington, dans le Maryland et en Virginie. Le fusil retrouvé dans leur voiture aurait été utilisé pour commettre des meurtres en Alabama, en Louisiane et en Géorgie.

Tous deux risquent la peine de mort en Virginie, où même les mineurs sont passibles de la peine capitale.

Ce que vous cherchez depuis longtemps...

nous l'avons peut-être?



vases
urnes
statues
fontaines
plantes rares
meubles
d'appoint
curiosités

Ouvert 7 jours par semaine
Livraison
Consultation
Stationnement gratuit

230, rue Peel
Montréal
(2 rues au sud de Notre-Dame)
514.935.1812

ALPHA
Plantes et poteries

Plus de 500 000 \$ d'inventaire,
ça donne du choix!

LE DEVOIR

LE MONDE



Les tractations autour de la résolution sur l'Irak

Une semaine passée rivié au téléphone

OLIVIER KNOX
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les négociations pour arracher un vote unanime de la résolution de l'ONU sur l'Irak ont eu lieu des heures onusiennes à celles d'une église où le secrétaire d'Etat Colin Powell mariait sa fille, ont indiqué hier des responsables de l'administration américaine.

Colin Powell a ainsi reçu un coup de téléphone du ministre français des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, alors qu'il se trouvait dans les travées d'une église en Virginie, près de Washington, vingt minutes avant de marier sa fille le 2 novembre, ont-ils indiqué.

Le secrétaire d'Etat lui-même avait fait part de ce détail dans un entretien accordé à des journaux européens mais n'avait pas précisé que son interlocuteur était le chef de la diplomatie française.

Ce n'est qu'à 9h (heure de New York) hier, une heure avant le vote à l'ONU, que les négociateurs américains ont reçu le «kharacho, da» («oui, c'est bien») du ministre russe des Affaires étrangères, Igor Ivanov.

Depuis le discours du président Bush le 12 septembre devant l'Assemblée générale de l'ONU réclamant une résolution pour désarmer l'Irak, les négociations n'ont jamais cessé, a-t-on affirmé de même source.

«À certains moments, elles sont devenues extrêmement difficiles. Nous avons mis les Britanniques de notre côté en premier et ensuite nous avons convaincu peu à peu tous les autres», ont indiqué ces responsables.

Le plus dur a été de convaincre les Syriens, qui font actuellement partie des 15 membres du Conseil de sécurité.

«Tous les membres permanents du Conseil de sécurité [Chine, États-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie] ont parlé aux Syriens, le secrétaire général a parlé aux Syriens, Colin Powell a envoyé un message au ministre des Affaires étrangères syrien hier [jeudi]. Ils ont fait part de leur souhait de retarder le vote, mais nous n'en voyions pas la nécessité», a précisé un responsable.

«Alors même que l'ambassadeur Negroponte [le représentant des États-Unis à l'ONU] marchait pour se rendre dans la salle du Conseil, nous n'étions toujours pas sûrs du vote syrien. Mais il a été informé à ce moment-là que c'était d'accord et que c'était 15-0», a ajouté ce responsable.

Colin Powell et Igor Ivanov se sont encore reparlé jeudi après la conversation entre le président américain Bush et son homologue russe Vladimir Poutine.

«Hier après-midi, quand l'accord des Français a été définitivement obtenu, Powell a appelé Ivanov et l'a informé des changements dans la formulation. Il a considéré que c'était une réelle avancée dont il voulait informer le président Poutine tout de suite», a indiqué le responsable américain. «Nous savions que les Russes étaient très proches d'un accord. Ivanov a appelé à 9h ce matin pour dire «kharacho, da», a-t-on ajouté de même source.

Ces responsables ont confirmé que, pour Washington, cette résolution n'empêche pas les États-Unis de recourir à la force si nécessaire pour désarmer l'Irak.

Colin Powell
a parlé
à de Villepin
pendant
qu'il mariait
sa fille

Un pavé dans la mare de l'élargissement de l'UE

VGE ne veut pas de la Turquie

Ce pays «n'est pas européen», selon l'ancien président français

ASSOCIATED PRESS

Paris — Valéry Giscard d'Estaing jette un pavé dans la mare. Dans un entretien au Monde publié hier, le président de la Convention sur l'avenir de l'Europe s'oppose fermement à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, jugeant que «ce n'est pas un pays européen» et que son intégration signifierait «la fin de l'UE».

«La Turquie est un pays proche de l'Europe, un pays important, qui a une véritable élite, mais ce n'est pas un pays européen, assure-t-il. Sa capitale n'est pas en Europe, elle a 95 % de sa population hors d'Europe.»

Cette prise de position catégorique de «VGE» intervient alors que la large victoire aux législatives dimanche dernier du Parti de la justice et du développement (AKP), réputé islamiste modéré, a compliqué la question de l'adhésion d'Ankara à l'UE. «Nous sommes prêts à assumer nos devoirs, à accélérer l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne et à l'intégrer dans l'économie mondiale», avait néanmoins assuré lundi Recep Erdogan, leader de l'AKP. «Membre du Conseil de l'Europe et de l'OTAN», la Turquie est candidate à l'adhésion à l'Union européenne, a-t-il rappelé hier. «Faire ce genre de déclarations n'est rien de plus que se montrer émotif», a commenté M. Erdogan, réagissant aux propos de «VGE».

Réaction turque

Le ministère turc des Affaires étrangères a de son côté estimé dans un communiqué que l'ancien président français a exprimé sa propre opinion et non celle de l'Union européenne. L'apparte-



«Je donne mon opinion: c'est la fin de l'Union européenne», a averti le président de la Convention sur l'avenir de l'UE dans une entrevue au journal Le Monde.

nance de la Turquie à l'Europe est «une vérité indéniable» et Ankara poursuivra son objectif d'une «pleine adhésion, en dépit de toute opposition».

«Ceux qui ont poussé à l'élargissement en direction de la Turquie

sont les adversaires de l'UE», assène toutefois l'ancien président français. Désigné candidat en décembre 1999 lors du sommet d'Helsinki, le pays avait vu les discussions d'adhésion gelées dès le départ en raison de

son mauvais dossier économique et de violations des droits de l'homme.

Le plus grand État

Pour justifier sa farouche opposition, «VGE» met en avant le fait que la Turquie «serait le plus grand État-membre de l'UE» et disposerait «du groupe parlementaire le plus nombreux au Parlement européen». «Le lendemain du jour où on ouvrira des négociations avec la Turquie, vous aurez une demande marocaine», ajoute-t-il.

«Je donne mon opinion: c'est la fin de l'Union européenne», conclut-il. Plutôt que l'adhésion, il préconise donc un pacte de partenariat et de coopération.

Ces propos vont à l'encontre de la position adoptée lors du récent sommet de Bruxelles par les Quinze, qui ont encouragé la Turquie à poursuivre la réforme de sa législation pour satisfaire aux critères d'adhésion. La question devrait être débattue lors du prochain sommet européen de Copenhague, les 12 et 13 décembre prochains.

La ministre française aux Affaires européennes, Noelle Lenoir, avait estimé lundi qu'il n'était «pas question de revenir sur la vocation européenne de la Turquie», déclaration faisant écho à un point de vue similaire exprimé en son temps par le président Jacques Chirac.

Ouverture du congrès du PC chinois

Jiang Zemin prépare sa succession sans l'évoquer

ASSOCIATED PRESS

Pékin — À la veille de prendre sa retraite politique, le numéro un chinois Jiang Zemin a évité toute référence à d'éventuelles réformes politiques hier, lors de l'ouverture du XVIe congrès du Parti communiste chinois (PCC): à l'inverse, le président a mis l'accent sur le devenir du communisme, le développement économique et la reprise du dialogue avec Taïwan.

Quelque 2000 délégués se sont réunis dans le Palais du peuple pour ce sommet quin-

quennal, sous une faucille et un marteau géants.

Sécurité renforcée

La sécurité a été sévèrement renforcée dans toute la capitale chinoise, tandis qu'au moins cinq femmes ont été arrêtées hier par la police chinoise alors qu'elles tentaient de s'approcher du palais pour distribuer des tracts quelques minutes avant l'ouverture du congrès.

«Notre parti doit rester au premier plan», a souligné le président chinois, dans son discours de 90 minutes. «Nous devons avancer ou

nous chuterons», a ajouté M. Jiang, dont la notion de changement est nouvelle pour les délégués du parti.

La plupart s'attendent à ce que le dirigeant chinois, âgé de 76 ans, laisse sa place à la tête du parti à son vice-président, Hu Jintao, un apparatchik de 59 ans. Ce dernier devrait également le remplacer l'année prochaine à la tête du pays.

M. Jiang n'a pas évoqué sa succession lors de son discours, alors qu'il veut maintenir au pouvoir un parti qui se qualifie toujours d'«avant-garde de la classe ouvrière».

Sommet social

300 000 manifestants pacifistes sont attendus aujourd'hui à Florence

AGENCE FRANCE-PRESSE

Florence — Trois cent mille personnes sont attendues aujourd'hui pour une marche contre la guerre à Florence, en Italie, en marge du Forum social européen, mais les organisateurs jouent la carte de la «tranquillité».

Cette participation sera équivalente à celle de la marche pacifiste organisée contre le sommet du G8 en juillet 2001 à Gènes.

Salvatore Cannavo, chargé de la coordination centrale du Forum so-

cial européen de Florence, a indiqué qu'il ne redoutait pas de «perturbations» émanant des manifestants, «pacifistes», mais qu'il «espérait que la police ne donnera pas l'assaut, comme elle l'a fait à Gènes».

«Il y a tellement de gens, évidemment cela fait un peu peur et il faut garder le contrôle, mais tout est tranquille, nous n'avons pas d'appréhension», a pour sa part déclaré à l'AFP Enrico Pezza, un responsable du réseau italien Lilliput.

Plus de 40 000 sympathisants et militants «no global» se pressaient

hier pour assister aux conférences données dans la Foire-Expo de Florence et le Palais des congrès, le double de ce qui était prévu. Les débats se sont enchaînés toute la journée dans des salles archi-combles.

La défense de la paix et la critique des États-Unis se sont imposées comme les deux fils conducteurs des débats.

Un concert près du stade de football doit clôturer ce soir, vers 18h locales, la marche qui sera encadrée par 6000 policiers.

Bali: le suspect montre du doigt un groupe islamiste

ASSOCIATED PRESS

Jakarta — Le suspect arrêté mardi dans l'enquête sur l'attentat de Bali a admis qu'il connaissait deux dirigeants présumés d'un réseau islamiste lié selon les enquêteurs à al-Qaïda et a reconnu sa participation à une série d'attaques en Indonésie, ont rapporté hier plusieurs responsables.

À la suite de l'arrestation de ce ressortissant indonésien identifié sous le nom d'Amrozi — qui constitue la première avancée majeure dans les investigations —, la police indonésienne a précisé que d'autres interpellations pourraient intervenir prochainement.

Selon le général Edward Arito-

nan, porte-parole de la police, Amrozi, 40 ans, a reconnu qu'il connaissait deux religieux musulmans: Riduan Isamudin — également connu sous le nom d'Hambali — et Abu Bakar Bashir, considérés comme les leaders de Jemaah Islamiyah, réseau lié selon les enquêteurs au groupe al-Qaïda et faisant figure de suspect numéro un dans l'enquête sur l'attentat du 12 octobre qui a fait près de 200 morts sur l'île indonésienne de Bali.

Des responsables des renseignements ont également déclaré à Bali sous couvert de l'anonymat qu'Amrozi avait reconnu pendant les interrogatoires avoir rencontré personnellement les deux religieux.



HÔPITAL
SAINT-JUSTINE
Le centre hospitalier
concentré sur l'enfant
Pour l'amour des enfants

VOUS POUVEZ FAIRE LA DIFFÉRENCE...

VOTRE PARTICIPATION À CETTE ÉTUDE POURRAIT PERMETTRE D'AMÉLIORER LA SANTÉ DES FEMMES.

Le PVH

(PapillomaVirus Humain aussi connu comme le Virus du Papillome Humain) est un virus transmis par relations sexuelles.

Le PVH est le virus qui est associé au cancer du col de l'utérus et aux verrues génitales.

Si vous êtes une femme entre 16 et 23 ans.

Si vous êtes en bonne santé.

Vous pourriez être intéressée à participer à une étude clinique qui cherche à évaluer l'efficacité d'un vaccin anti-PVH dans la prévention des manifestations cliniques de ce virus.

Communiquez avec Jocelyne Varin, infirmière, au 514-345-4931, poste 6909.



Étude sous la direction du Dr Marc Boucher, département d'obstétrique-gynécologie, Hôpital Sainte-Justine



Le fauteuil zéro-gravité **Back Saver^{mc}** en pleine action... Hyperconfortable

Boutique
Tout pour le Dos

...un rendez-vous avec le confort!

1 Henri-Bourassa Est coin Boul. St-Laurent ☎ Henri-Bourassa
514-383-1582 1-800-268-1582 www.toutpourledos.com
Stationnement privé

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

McDO

SUITE DE LA PAGE 1

selon un communiqué du groupe qui les qualifie de «petits marchés» sans préciser de quels pays il s'agit. Pour quatre autres pays, McDonald's compte développer le système de franchise, afin notamment de réduire ses dépenses liées à l'immobilier, a-t-il expliqué.

«Les retours sur investissements dans ces [sept] pays vont continuer à être en deçà des seuils acceptables pour la compagnie», a justifié McDonald's. La chaîne ajoute que de 200 à 250 licenciements, sur un total de 400 à 600, toucheront le personnel employé aux États-Unis.

En présentant ses résultats du troisième trimestre le 22 octobre, le groupe avait annoncé la poursuite d'un vaste plan de redressement de ses activités aux États-Unis, où la chaîne veut développer les franchises. Hier, la chaîne a ajouté que la restructuration devrait amputer son bénéfice avant impôts de 350 à 425 millions de dollars au quatrième trimestre.

«Nos projections des résultats plus solides pour [octobre] ainsi que pour le quatrième trimestre. Etant donné les charges et notre récente performance, nous n'atteindrons pas notre objectif de bénéfice par action pour 2002 précédemment annoncé», a déclaré le p.-d.g. Jack Greenberg.

Au troisième trimestre, la chaîne de restauration rapide a enregistré une baisse de 11 % de son bénéfice net à 487 millions. Des fissures apparaissent donc dans l'empire McDonald's, un demi-siècle après sa naissance. Le roi du hamburger américain, qui compte 30 000 restaurants dans 121 pays, connaît des difficultés aux États-Unis où ses ventes sont en baisse et où son action a perdu pas moins de 70 % de sa valeur depuis 1998.

McDonald's «n'a pas eu de vrai succès avec un nouveau produit ni connu beaucoup de réussites en matière d'étude de marché depuis plus de dix ans», juge Kevin Clancy, un analyste économique. Aux prises avec un marché saturé, des critiques sur le service dans ses restaurants et la chute de son titre, la firme d'Oak Brook, dans l'Illinois, a ralenti sa politique d'expansion et pris d'autres mesures pour tenter de se relancer. Mais certains experts doutent qu'elle parviendra à retrouver son lustre d'antan.

McDonald's possède plus de 13 300 enseignes aux États-Unis où il distance largement les chaînes de restauration rapide Burger King et Wendy's, avec une part de marché de 43 %, selon les données compilées par la firme Technomic de Chicago: une proportion supérieure à celle combinée de ses quatre principaux concurrents.

Reste que les Américains délaissent de plus en plus les comptoirs à hamburgers pour des restaurants plus chics ou spécialisés dans d'autres produits, comme les pizzas ou les sandwiches. En outre, McDo fait également les frais de la tendance à manger plus sain.

«Le marché a changé, souligne Jerry McVety, un consultant. Il y a davantage de concurrence. Les enfants ont plus d'argent aujourd'hui et beaucoup ne pensent pas nécessairement qu'aller au McDonald's soit très branché.»

Après avoir stagné pendant plusieurs années, les ventes des restaurants McDonald's aux États-Unis ont baissé de 2,8 % au cours du troisième trimestre par rapport à l'année précédente. La crise de la vache folle à l'étranger avait entraîné une baisse des bénéfices pour l'exercice 2000-01 et les déboires de l'économie américaine devraient se traduire par une poursuite de la tendance pour la deuxième année consécutive.

Dick Chase, un client fidèle — il avoue manger environ... 350 fois par année chez McDo —, estime que l'enseigne aux deux grandes arêtes jaunes a un peu perdu de vue la recette de son succès: «La nourriture n'est pas mauvaise, mais je pense qu'il y a trop de choses sur le menu aujourd'hui», souligne cet amateur de 74 ans. Et le service pourrait être amélioré.»

McDonald's a lancé en février un programme d'évaluation de ses restaurants en ouvrant par exemple un numéro de téléphone pour recueillir les réactions de la clientèle. Cet automne, il a travaillé à la promotion d'un nouveau menu à un dollar.

La firme a également commencé à rénover, à reconstruire ou à déménager plus de 2000 restaurants. Une opération qui devrait permettre d'améliorer la qualité du service rapide imaginé par les frères Richard et Maurice McDonald's et généralisé par un certain Ray Kroc.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 812, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division de Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

PIQUERIES

SUITE DE LA PAGE 1

la gestion de ces piqueries d'État: les maires, les policiers, les ministres provinciaux de la Santé et les directeurs de régions de la santé. Ottawa n'a pas l'intention d'injecter un sou dans l'aventure. Le fédéral examinera par contre la pertinence des projets présentés et s'assurera que ceux-ci feront tous l'objet d'une évaluation scientifique rigoureuse. L'implication du ministère de la Santé demeure considérable. Il fournira les assurances juridiques tant réclamées depuis un an par les partisans des sites d'injection.

Si on se fie à l'avis juridique émis l'an dernier par le ministre fédéral de la Justice, le conseil des ministres pourrait accorder «une autorisation légale explicite» aux employés et à la clientèle des LIS afin de les mettre à l'abri des interventions de la police. L'article 55 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LRCDAS) permet en effet au gouvernement de lever plusieurs interdictions sur les drogues à la condition de poursuivre un but médical et scientifique précis. Ni les conventions internationales signées par le Canada ni ses lois ne peuvent empêcher la mise sur pied de LIS, avait confirmé le ministère de la Justice dans ce document clef. En toute logique, Mme McLellan pourrait esquisser un

règlement semblable à celui qui permet l'usage de la marijuana à des fins thérapeutiques.

Le public et les municipalités seront mis au parfum avant la fin du mois lors d'une rencontre supervisée par le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT). A Vancouver, le maire Philip Owen a déjà fait son nid. Témoin de 2000 surdoses mortelles en dix ans, il attendait depuis fort longtemps que le fédéral sorte de sa torpeur. Dans un rapport acide, le Réseau juridique VIH-sida comparait même l'attitude des libéraux à l'inaction des conservateurs dans le dossier du sang contaminé.

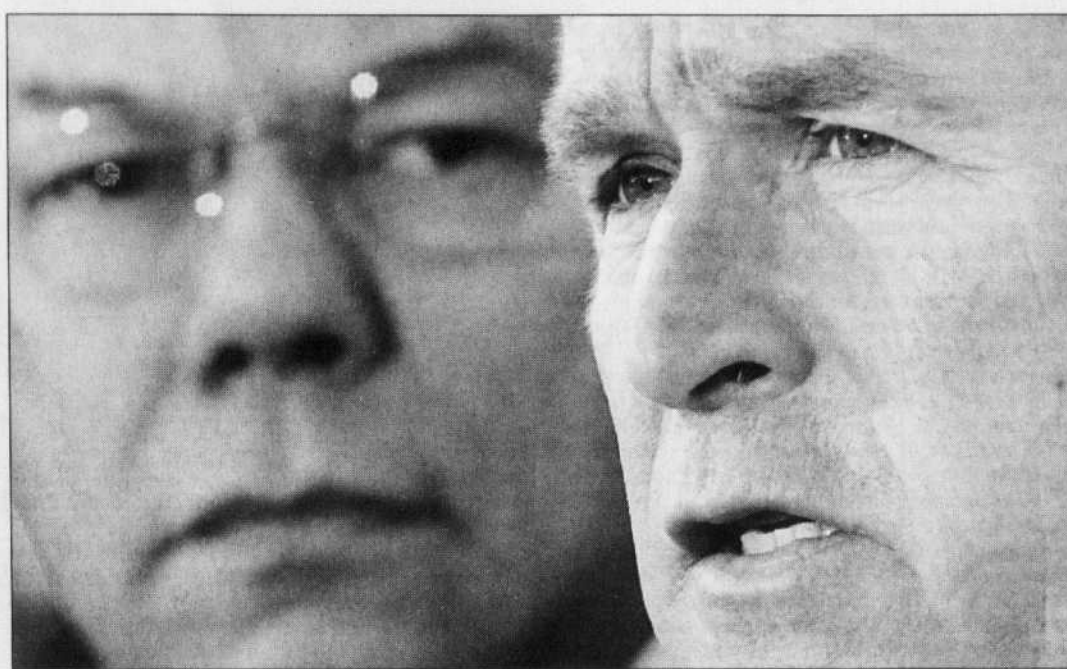
Les drogues injectables sont responsables du tiers des nouvelles infections au VIH et de près des deux tiers des nouveaux cas d'hépatite C au Canada, selon les données les plus récentes, qui datent de 1999. Les coûts sont exorbitants: 8,7 milliards de dollars en six ans pour le seul cas des infections au VIH-sida. Une véritable «crise de la santé publique», selon le Réseau juridique VIH-sida.

Les lieux d'injection supervisés permettent de stopper les surdoses mortelles et de limiter la propagation du VIH et de l'hépatite au bout des seringues. La clientèle peut s'injecter avec du matériel stérile, sous la supervision de professionnels de la santé compétents. Rompus à l'intervention de première

ligne, ces derniers essaient par ailleurs d'orienter l'UDI vers le traitement, par exemple en orientant l'héroïnomanie vers la méthadone. L'approche a fait ses preuves dans près d'une trentaine de villes à travers le monde, surtout en Allemagne, en Suisse, aux Pays-Bas et en Australie.

Dans le quartier Centre-Sud, l'organisme communautaire Cactus semble tout désigné pour accueillir un LIS. «Cactus demeure ciblé», a confirmé le président du conseil, Louis Letellier de Saint-Just. Spécialisé dans l'échange de seringues, Cactus partage ses locaux avec Relais Méthadone, un service d'accès à la méthadone pour les jeunes de la rue. L'expertise des deux groupes est reconnue sur la rue comme dans les officines de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

A la Régie régionale, la chef du service de l'adaptation sociale, Monique Tessier, s'est déjà prononcée en faveur de l'implantation d'un site d'injection. Le Service de police de Montréal (SPVM) observe toujours la consigne du silence tant et aussi longtemps qu'il n'aura pas pris connaissance du «cadre juridique» de la ministre McLellan. A la Ville de Montréal, la porte-parole en matière de problèmes sociaux, Louise O'Sullivan Boyne, séjourne à l'extérieur du pays jusqu'au début de la semaine prochaine.



«Le monde s'est uni pour dire que le régime hors la loi de l'Irak ne sera pas autorisé à développer ou à détenir des armes chimiques, biologiques ou nucléaires [...]. L'Irak peut être certain que le jeu habituel de tricherie et d'esquive, qui a été toléré autrefois, ne sera plus toléré», a ajouté le président américain.

IRAK

SUITE DE LA PAGE 1

avoir «aucun doute» sur le fait qu'il sera désarmé «par la force» s'il refuse de se plier à la résolution de l'ONU.

Le président français Jacques Chirac a quant à lui estimé que la résolution offre «une chance au désarmement de l'Irak dans la paix» et a mis Bagdad en garde contre tout manquement à ses obligations de désarmement.

De nombreux autres pays ont exprimé leur satisfaction devant ce vote unanime, que les Irakiens avaient pu suivre sur les ondes de radios étrangères. Avant l'adoption de la résolution, Bagdad avait une nouvelle fois critiqué le projet, maintenant le flou sur la suite qu'il compte lui donner. Le ministre du Commerce, Mohammad Mehdi Saleh, avait accusé Washington de chercher un prétexte pour attaquer l'Irak. Et, qualifiant le texte d'«arbitraire», le quotidien officiel irakien *al-Iraq* jugeait hier qu'il s'apparente à une «résolution de guerre».

Selon des responsables américains, la Syrie, seul pays arabe membre du Conseil de sécurité de l'ONU, n'a fait savoir à Washington qu'elle appuierait le projet de résolution qu'une heure avant le vote.

La Ligue arabe a fait savoir de son côté qu'elle respectera les décisions des Nations unies après le vote de la résolution 1441.

La résolution sera examinée aujourd'hui par les chefs de diplomatie arabes lors de consultations et demain lors d'une réunion extraordinaire au Caire. Le ministre irakien des Affaires étrangères, Najji Sabri, devrait participer à ces discussions.

La résolution, qui a été coparrainée par la Grande-Bretagne, avait été remaniée à plusieurs reprises sous la pression de Paris et de Moscou, qui ont obte-

nu qu'en cas de manquement de Bagdad à ses obligations, le Conseil de sécurité se réunisse immédiatement pour discuter de la conduite à adopter.

Mais les dirigeants américains ont toujours averti qu'ils n'hésiteront pas à agir unilatéralement si l'ONU devait rester sans réagir en cas d'obstruction irakienne.

La résolution renforce considérablement les conditions d'inspections du désarmement en Irak, qui ont cessé en 1998. Elle prévoit notamment la mise en place d'un «régime d'inspection renforcé», avec un accès sans restriction pour les inspecteurs à toute personne et tout site, y compris les palais présidentiels.

Le Conseil de sécurité a souligné que l'Irak continue de violer les résolutions de l'ONU et lui donne «une dernière possibilité de s'acquiescer» de ses obligations.

Toute nouvelle violation sera rapportée au Conseil de sécurité, qui se réunira «immédiatement [...] afin d'examiner la situation». Le texte menace Bagdad de «graves conséquences» dans cette hypothèse.

Bagdad a sept jours pour accepter la résolution et aura ensuite 25 jours pour révéler aux inspecteurs tous ses programmes d'armes de destruction massive.

La résolution 1441 prévoit que la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection de l'ONU et l'AIEA commencent leurs inspections d'ici 45 jours, c'est-à-dire d'ici le 23 décembre.

Les cours du pétrole ont légèrement progressé hier, le vote de la résolution étant accueilli sans surprise par les marchés.

«Je ne m'attendais pas à une brusque hausse», a indiqué à Londres un analyste de la Barclays, Kevin Norrish, en jugeant toutefois que les perspectives de guerre sont «toujours très probables».

ÉCOLE

SUITE DE LA PAGE 1

d'élèves est passé de 562 à 487. Soixante-dix pour cent d'entre eux connaissent des difficultés d'apprentissage et un peu plus de 10 % sont des handicapés intellectuels. L'an dernier, le taux de décrochage s'élevait à 73 % et le taux d'absentéisme par jour avoisinait les 20 %.

Il n'en fallait pas plus pour que le classement des écoles secondaires, dont la troisième édition vient à peine d'être publiée, dispose de Pierre-Dupuy et Laurent Landry, ou son acolyte et directeur adjoint, Raymond Lemaire, et ils vont fusilleront du regard. «Ce n'est pas compliqué: le palmarès, on ne le prend pas!», fulmine M. Lemaire.

En 1998-99, le classement conjoint de l'Institut économique de Montréal et de l'Institut Fraser donnait le 466^e rang à l'école secondaire Pierre-Dupuy, le 449^e l'année suivante et le 462^e — sur 464 — cette année. «Nos enfants arrivent ici le matin complètement blêmes, nous racontent que ce n'est pas leur tour de manger aujourd'hui, et on voudrait les comparer aux jeunes de Jean-de-Brébeuf?», lâche Raymond Lemaire.

A leur arrivée il y a deux ans, le nouveau tandem de direction Landry-Lemaire s'est retroussé les manches. «Aux grands maux les grands moyens», explique M. Landry. On s'est dit qu'on avait besoin d'un sérieux facilité!.

Les changements sont nombreux, et de plusieurs ordres, mais depuis septembre, l'école n'a

plus la même allure. «Ces enfants-là baignent dans l'échec à longueur d'année; pour les en sortir, il fallait les entourer d'une image où la réussite transparaît», explique M. Landry.

Deux spécialistes en marketing ont été embauchés pour doter l'école d'un logo, «un sceau d'excellence et de fierté» de couleur bleue et dorée. Les mêmes couleurs sont reprises pour l'uniforme des Ambassadeurs, des équipes sportives composées d'élèves «qui se distinguent par des gestes et des attitudes qui contribuent à la qualité de vie étudiante».

Hockey cosom, basketball, badminton, soccer et menues de claques, il y a désormais 10 équipes — et 120 élèves — qui arborent fièrement ces uniformes lors de matchs intra-muraux et interscolaires. «Ils ont les plus beaux uniformes de toutes les ligues, je peux vous le dire», explique Laurent Landry. Et quand ils les portent, ils lèvent la tête.

A son arrivée, le directeur n'a pas hésité à délier les liasses de dollars pour faire faire des survêtements à ses protégés. «La culture de la pauvreté, je n'en ai franchement rien à blairer», lance M. Landry. Pour qu'ils soient fiers de leur école et de venir à l'école, il faut se donner les moyens.

Bouleversé de voir les élèves aller et venir dans les corridors à leur guise, pendant et en dehors des heures de classe, le directeur a aussi lancé le signal que les corridors lui appartenaient! «Maintenant, il n'y a plus personne qui circule ici, à part pendant les changements de classe», dit Raymond Lemaire.

Une petite envie? Un crayon oublié? Un devoir pas fait? Autant d'excuses utilisées jadis pour retourner à

son casier et folâtrer dans le corridor qui ne tiennent plus la route aujourd'hui. Tous les jours, à chacune des cinq périodes de cours de la journée, les deux directeurs font la ronde des corridors, émetteur-récepteur à la main, cellulaire dans l'autre, pour s'assurer que le calme règne dans les classes, que l'on peut voir grâce à des petites fenêtres dans la porte.

«C'est notre ronde de musique classique», lance M. Lemaire. Un système interne de haut-parleurs permet en effet de diffuser dans l'école en entier de la musique classique en permanence. «Avant, les corridors appartenaient aux élèves», explique Laurent Landry. «Maintenant, ils nous appartiennent», ajoute-t-il, notant au passage que la musique classique «apaise» et n'a pas la réputation d'être la préférée des ados...

Alors que l'école avait la réputation d'être un véritable «centre d'achats», où quiconque pouvait entrer à tout moment de la journée, c'est maintenant le calme plat sur les étages. «Nous avons réinstauré quelque chose dont tout le monde a peur de parler, et ça s'appelle la discipline», explique Laurent Landry, peu après être entré dans une classe sous un «Bonjour, monsieur le directeur!» docile et à l'unisson des élèves.

L'objectif derrière cet ensemble de mesures mises en place depuis septembre? «Nous voulons changer notre image, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, pour attirer plus d'élèves, et plus desdits bons élèves», explique Laurent Landry, las de cette réputation qui colle à l'établissement et décime sa clientèle. «Une des raisons pour lesquelles on ne réussit pas, c'est que les bons élèves vont ailleurs sous prétexte qu'ailleurs le jardin est plus vert», explique M. Landry.

Landry ouvert à un nouveau modèle de financement des municipalités

PRESSE CANADIENNE

Sherbrooke — Le premier ministre du Québec, Bernard Landry, se dit ouvert à un nouveau modèle de financement des municipalités qui, actuellement, dépendent essentiellement des impôts fonciers.

«Le monde municipal a d'autres fonctions que de gérer simplement les aqueducs et les égouts. Nous ne sommes pas butés à confiner [les villes] simplement aux impôts fonciers», a-t-il affirmé à Sherbrooke, hier midi, à la suite d'une allocution prononcée devant près de 200 personnes. M. Landry avait répondu à l'invitation de la Chambre de commerce de Sherbrooke.

Lors d'un point de presse, le chef du Parti québécois a souligné que son gouvernement n'écarterait actuellement aucune hypothèse quant aux formes que pourrait prendre la nouvelle aide financière. M. Landry attend les propositions des municipalités.

Le premier ministre répondait ainsi au maire de Laval, Gilles Vaillancourt, qui a déploré la semaine dernière que les villes soient les «vraies victimes du déséquilibre fiscal». Les impôts fonciers, «c'est une forme de revenu implantée à une certaine époque pour donner des services à des propriétaires», expliquait alors M. Vaillancourt. Aujourd'hui, les municipalités s'occupent de loisirs, de développement économique, de logement social et de transport: la taxe foncière, ça fait longtemps qu'elle est dépassée.

Devant la Chambre de commerce de Montréal métropolitain, le maire de Laval avait de plus évoqué la possibilité pour les villes de conserver une partie des taxes de vente, ce à quoi M. Landry ne s'est pas opposé hier.

Dans le cadre de son allocution, d'une trentaine de minutes, M. Landry a soutenu que «le gouvernement n'avait pas de visées impérialistes sur les régions».

A moins d'une semaine du Rendez-vous national des régions, le premier ministre a donc ouvert la porte aux régions qui, comme l'Estrie, veulent rapatrier certains pouvoirs, notamment en ce qui a trait au contrôle des leviers économiques. «Si les régions peuvent mieux assumer certaines responsabilités, nous leur donnerons les moyens et ils les auront [ces responsabilités], a-t-il ajouté.

Le chef du Parti québécois a également rappelé l'existence du déséquilibre fiscal entre les provinces et Ottawa, ce qui prive le Québec de 50 millions par semaine. «Ça rend le Québec et les autres provinces ingérables», a-t-il mentionné.

M. Landry a longuement vanté le Québec qui, a-t-il affirmé, se classe quatrième parmi les pays exportateurs de haute technologie et au premier rang en terme d'aéronautique. Il a attribué ces performances au modèle québécois, tout en précisant qu'il n'existant pas de «sacro-saint modèle québécois». Le modèle québécois évolue et «deviendrait minable s'il n'était pas révisé constamment», a estimé le député de Verchères.